



HAL
open science

La pêche en rivière en Martinique : quels sont les enjeux d'une patrimonialisation socio-environnementale ?

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet

► To cite this version:

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet. La pêche en rivière en Martinique : quels sont les enjeux d'une patrimonialisation socio-environnementale?. *Etudes Caribéennes*, 2018, 41, 10.4000/etudescaribeennes.13857. halshs-01969543

HAL Id: halshs-01969543

<https://shs.hal.science/halshs-01969543v1>

Submitted on 4 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La pêche en rivière en Martinique : quels sont les enjeux d'une patrimonialisation socio-environnementale ?

River Fishing in Martinique Island (Lesser Antilles): What are the Issues of Socio-Environmental Patrimonialization?

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger et Marylise Cottet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/13857>

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Ce document vous est offert par Bibliothèque Diderot de Lyon ENS



Référence électronique

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger et Marylise Cottet, « La pêche en rivière en Martinique : quels sont les enjeux d'une patrimonialisation socio-environnementale ? », *Études caribéennes* [En ligne], 41 | Décembre 2018, mis en ligne le 01 décembre 2018, consulté le 04 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/13857>

Ce document a été généré automatiquement le 4 janvier 2019.



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

La pêche en rivière en Martinique : quels sont les enjeux d'une patrimonialisation socio- environnementale ?

River Fishing in Martinique Island (Lesser Antilles): What are the Issues of Socio-Environmental Patrimonialization?

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger et Marylise Cottet

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête pour leur disponibilité et leur confiance. Cette publication participe des valorisations d'une « Étude en sciences humaines et sociales sur l'eau et les milieux aquatiques en Martinique (2014-2015) » conduite par l'UMR 5600 Environnement Ville Société du CNRS dans le cadre d'une convention de partenariat passée avec l'ODE Martinique et le CIRAD, sur la base d'une subvention de l'ONEMA. À ce titre, nous remercions les différents partenaires du projet.

Introduction

- 1 En Martinique, la pollution par la chlordécone, pesticide organochloré employé dans les bananeraies par dérogation jusqu'en 1993, a été à l'origine d'un scandale sanitaire, écologique et socio-politique majeur (Boutrin et Confiant, 2007 ; Ferdinand, 2015) et reste aujourd'hui une problématique environnementale de premier ordre pour le territoire (Multigner *et al.*, 2016). Le 24 mars 2004 un arrêté préfectoral¹ interdisant la pêche à l'embouchure de la Rivière Lézarde, le cours d'eau le plus important de Martinique, a été signé et constitue le premier marqueur chronologique de l'impact de la « crise de la chlordécone » sur les pratiques de pêche en eau douce (Joly, 2010). Dès les années 1970 plusieurs travaux mentionnaient la contamination de rivières des Antilles et les effets potentiels de la chlordécone sur la faune (Snegaroff, 1977 ; Kermarrec, 1980), mais ce n'est qu'en 2002, suite à un rapport de la Direction de la santé et du développement social

(DSDS) et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) faisant état de contaminations des organismes aquatiques sur certains sites d'eau douce de l'île, que l'alerte est véritablement lancée dans l'espace public. De nombreux travaux ont depuis été conduits sur la contamination des espèces d'eau douce et marine (Bocquené et Franco, 2005 ; Coat *et al.*, 2006 ; Dromard *et al.*, 2016). Au nom du principe de précaution, l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2009², reconduit depuis annuellement, a élargi les mesures d'interdiction, les faisant porter d'une part sur l'ensemble de la pêche et de la commercialisation des poissons et crustacés de rivières, et d'autre part sur l'ensemble du territoire de la Martinique.

- 2 La généralisation de l'interdiction en 2009 soulève des réactions de la part des pêcheurs de rivière. La réautorisation de la pratique ne cesse depuis d'être envisagée, cristallisant ainsi une question de gestion qui lui était antérieure quant au statut de la pêche en rivière qui n'avait jamais été réglementée en Martinique (Lalubie *et al.*, 2015). Dès l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2009, il est en effet stipulé que la réouverture, même partielle, est conditionnée à la réglementation de l'activité, reposant ainsi la question, formulée dès le premier Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) de Martinique (2002-2009)³, de l'élaboration de cette réglementation et notamment de la mise en place d'un Schéma départemental de vocation piscicole (SDVP), préalable à l'élaboration d'un Plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles (PDPG). La Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Martinique (FDPPMA)⁴, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), l'Office de l'eau (ODE) et la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) ont travaillé à la mise en place de cette réglementation. Plusieurs études ont été réalisées dans cette perspective (Lim *et al.*, 2002 ; Asconit Consultants, 2007, 2008a, b ; Contrechamp, 2007) et ont abouti en 2013 à la rédaction d'une proposition de SDVP (FDPPMA, 2011a, b, c, 2013a, b, c, d) qui est encore en discussion dans le cadre de la mise en œuvre du dernier SDAGE (2016-2021)⁵. Le rapport de synthèse de la proposition, intitulé *La reconquête des potentialités piscicoles des milieux d'eau douce martiniquais : le maintien de la pêche face à la contamination à grande échelle par la Chlordécone* (FDPPMA, 2013d), présente peu d'ambiguïté sur la volonté de réouverture de la pêche, malgré les difficultés qu'elle pose dans le contexte de la pollution par la chlordécone (Lalubie *et al.*, 2015).
- 3 Si la question de la réouverture de la pêche en rivière doit nécessairement être posée en termes réglementaires et gestionnaires, si elle doit prendre en compte la connaissance de l'étendue de la pollution par la chlordécone, des impacts de cette pollution sur les écosystèmes et du risque sanitaire qu'elle représente pour la population, elle ne peut faire l'économie d'un questionnement sur la place de la pratique au sein de la société martiniquaise et sur les arguments socio-culturels qui pourraient supporter sa réautorisation. La réflexion est ouverte par les auteurs du SDVP lorsqu'ils expliquent que « le fil conducteur » du schéma réside dans son « objectif [de] transmission du patrimoine culturel, biologique et archéologique aux générations futures » (FDPPMA, 2013d : 2). Sur la base de travaux d'enquête (Contrechamp, 2007 ; FDPPMA, 2011c), les auteurs argumentent la dimension patrimoniale de la pratique de pêche. Plus encore, ils insistent sur les liens existant entre un patrimoine social et un patrimoine environnemental. L'avant-propos du SDVP, en parlant de « patrimoine inestimable des rivières de la Martinique » (FDPPMA, 2011a : 3), met en avant la dimension intégratrice de l'idée de patrimonialisation défendue dans le document. Selon les auteurs, « maintenir la pêche

permet de conserver un lien historiquement fort entre les Martiniquais et leurs rivières » ; ce lien constituant « la garantie d'une veille écologique et de la préservation de ces milieux » (FDPPMA, 2013d : 2). Ainsi, la pêche en rivière ne serait pas seulement un patrimoine culturel, mais constituerait un patrimoine socio-environnemental au sens où sa pratique contribuerait à la préservation des milieux aquatiques de l'île. Ce second argument développé en faveur de la réouverture vient supporter, dans le discours, l'idée d'une articulation nécessaire entre la sauvegarde des différentes formes de patrimoine.

- 4 Nous utiliserons l'argumentaire développé dans le SDVP comme point d'ancrage de notre questionnement de recherche. La notion de patrimoine socio-environnemental constitue la ligne de fuite du regard que nous porterons sur la pêche martiniquaise en rivière. En nous appuyant sur de nouveaux résultats de recherche relatifs aux dimensions sociales, économiques et techniques de la pratique, nous interrogerons les fondements empiriques d'une démarche patrimoniale. Nous nous intéresserons également à l'influence que la pratique de la pêche peut avoir sur les relations que les Martiniquais entretiennent avec les rivières, en termes de connaissances, de fréquentation ou d'appréhension des questions environnementales. Ces résultats constitueront un état de connaissance à partir duquel nous pourrions discuter les enjeux de la patrimonialisation socio-environnementale de la pêche en rivière, c'est-à-dire de sa reconnaissance comme héritage devant être transmis aux générations futures (Veschambres, 2007), en resituant cette démarche dans le contexte culturel, politique et environnemental martiniquais.

1. Matériaux et méthodes de recherche

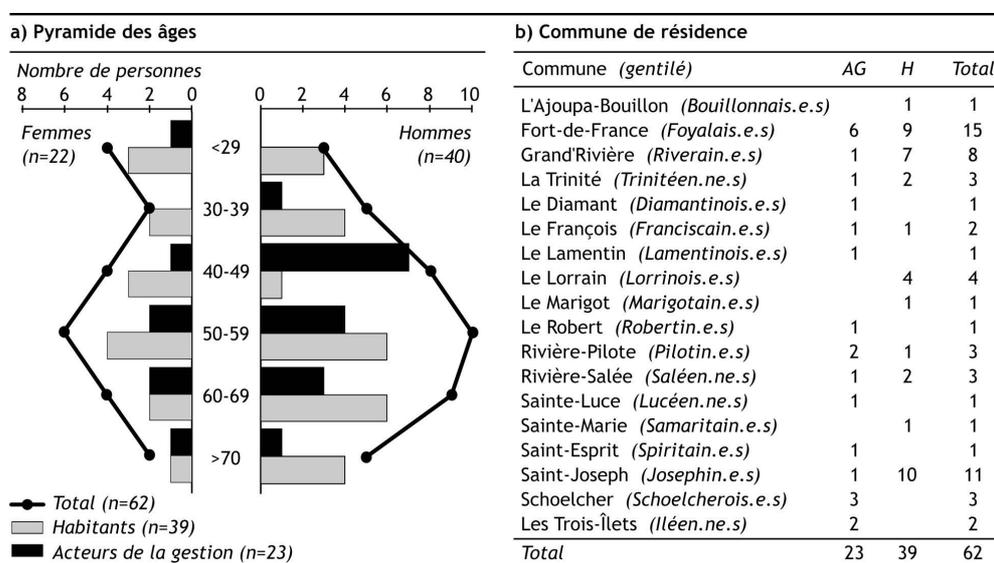
1.1. Une enquête par entretiens semi-directifs

- 5 L'enquête ne portait pas spécifiquement sur la pratique de pêche en rivières, mais plus généralement sur la relation que les Martiniquais entretiennent avec les rivières de l'île (Morandi *et al.*, 2015). Les données d'enquête, recueil direct de témoignages, permettent non seulement de s'intéresser aux pratiques passées et présentes de la pêche en eau douce, mais aussi d'étudier l'influence potentielle de ces pratiques sur les autres types de relations aux rivières martiniquaises. Le travail d'enquête (mai-août 2015) a été conduit par entretiens semi-directifs structurés par 5 thématiques : les pratiques personnelles ; la connaissance biophysique des rivières ; les enjeux associés aux rivières ; les politiques de gestion ; les représentations symboliques, magiques et religieuses. Les entretiens ont été enregistrés et les enregistrements ont été retranscrits mot à mot. Ces données textuelles qualitatives ont ensuite fait l'objet d'analyses de contenu (Negura, 2006) et d'analyses lexicométriques quantitatives (Lebart et Salem, 1994).
- 6 Au total, 62 Martiniquais – simples habitants ou habitants acteurs de la gestion des rivières – ont été recrutés de manière non aléatoire et interrogés selon le même protocole d'enquête. La population enquêtée ne constitue pas un échantillon représentatif de la population martiniquaise (cf. figure 1). Elle est composée de 35% de femmes et de 65% d'hommes. Les personnes les plus jeunes sont âgées de 18 ans, la plus âgée de 83 ans. L'âge moyen est de 51 ans. Toutes les personnes enquêtées sont résidentes en Martinique. 81% d'entre elles sont natives de l'île. Parmi les 19% de non-natifs, la majorité est originaire de France métropolitaine. La durée de résidence moyenne en Martinique des non-natifs est de plus de 20 ans. 49% des habitants habitent dans le centre de l'île et 41% dans le nord. Seules 4 personnes, soit 10% des habitants interrogés, résident dans le sud. Les acteurs de

la gestion résident davantage dans le sud de l'île (39%) que dans le nord (13%). 44% des acteurs de la gestion habitent l'agglomération de Fort-de-France (Fort-de-France, Schoelcher, Le Lamentin) contre seulement 26% des simples habitants, lesquels résident majoritairement dans des communes rurales.

- 7 35% des acteurs de la gestion enquêtés sont des élus locaux (maire, conseiller municipal, conseiller général). Les fonctionnaires territoriaux (Conseil général, Communautés d'agglomération du Centre de la Martinique et de l'Espace Sud, Office de l'eau, Parc naturel régional) et les membres d'associations (Association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais, Entreprise & Environnement, Aventure & Canyon) représentent respectivement 26% de la population enquêtée. Les 13% restant sont des fonctionnaires d'État ou assimilés (Agence régionale de santé, Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Figure 1. Description de la population enquêtée



1.2. Une étude de sources documentaires

- 8 La recherche documentaire est complémentaire du travail d'enquête. Elle doit permettre de questionner la patrimonialité de la pratique de pêche au regard de ses évolutions dans le temps long. Cette recherche documentaire utilise les fonds régionaux de la bibliothèque Schœlcher de Fort-de-France et de la bibliothèque de l'Université des Antilles-Guyane. Elle mobilise également les fonds de plusieurs bibliothèques numériques, notamment *Gallica*⁶, *Manioc*⁷ et *Les classiques des sciences sociales*⁸. Les documents identifiés ont fait l'objet d'une analyse de contenu qualitative par relevé de citations.
- 9 Au total 35 documents ont constitué le corpus d'étude (Annexe 1). Ces documents de nature différente et publiés à différentes périodes ne sont pas des sources indépendantes, dans la mesure où la plupart s'appuient, explicitement ou non, sur les publications qui les ont précédées. Les sources des XVII^e et XVIII^e siècles sont les plus souvent mobilisées dans les documents postérieurs. Il s'agit de chroniques et d'histoires naturelles et morales rédigées par des missionnaires (J. Bouton ; R. Breton ; C. de Rochefort ; J.-B. Du Tertre ; J.-B. Labat) ou des aventuriers (Anonyme de Carpentras) en Martinique et plus

généralement dans les Antilles. À la fin du XVIII^e siècle apparaissent également des études réalisées sur des thématiques spécifiques parmi lesquelles la pêche (Anonyme de la *Dissertation sur les pesches*). Les sources de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ont été plus rarement exploitées. Il s'agit pour l'essentiel de récits faits par des voyageurs européens (L. Hearn, H. Célarié, M. Oulié) ou par des personnels de l'administration coloniale martiniquaise (L. Garaud, W. Dufougeré). Les mémoires ou souvenirs écrits par des Martiniquais au sujet de leur vie et notamment de leur enfance dans la seconde moitié du XX^e siècle (G. Desportes, A. Epither, G. Mauvois) sont également peu étudiés. Certaines sources, fondées sur des recueils de témoignages, sont d'ailleurs sur une ligne de démarcation flottante entre mémoires personnelles et travaux d'étude (L. Louri, P. Courtinard). Ces derniers sont abondants au cours du XX^e siècle. Ils portent sur la Martinique ou les Antilles (S. Denis, E. Revert, M. Leiris), ou sur la pêche en mer (G. Belloc, J. Benoist, A. Guillou et A. Lagin). Surtout, au tournant du XXI^e siècle, plusieurs études ont été spécifiquement conduites sur les usages et les représentations des rivières (B. Condé, bureaux d'études Contrechamp, PC et VC, FDPPMA).

2. Quelle place sociale et économique la pêche en rivière occupe-t-elle en Martinique ?

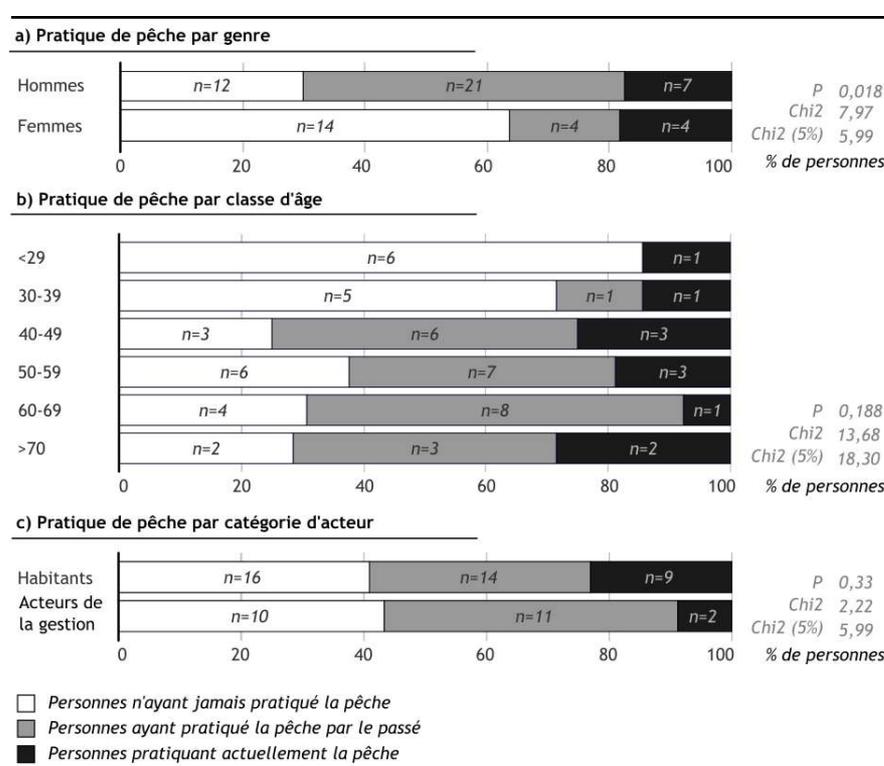
- 10 La pêche martiniquaise en rivière est souvent inscrite dans le temps historique par les travaux qui s'y intéressent (Contrechamps, 2007 ; FDPPMA, 2011c), mettant en avant une dimension héritée qui peut jouer un rôle majeur dans la réflexion de la patrimonialisation de la pratique. « La pêche c'est la culture locale. C'était très développé à l'époque » affirme un Foyalais interrogé (64 ans). Les paragraphes qui suivent s'intéressent aux évolutions sociales et économiques de la pêche, en discutant les résultats d'enquête sur la base d'informations issues de plusieurs sources historiques. Si ces sources ne livrent que peu d'informations sur l'ampleur de l'activité de pêche en rivière, elles attestent du moins de pratiques et renseignent sur l'importance qui leur était accordée à différentes époques, que ce soit en termes de subsistance domestique, de ressource économique ou de moment récréatif structurant la vie sociale.

2.1. Un monde de la pêche à la fois hétérogène et en contraction

- 11 36 des 52 répondants à l'enquête ont déjà pêché en rivière. Parmi eux, on peut distinguer 25 personnes qui ont arrêté la pratique et 11 personnes qui pêchent encore aujourd'hui. Notre emploi du terme de pêcheur dans la suite du texte regroupe ces deux catégories de pratiquants. La proportion des pêcheurs est plus importante parmi les hommes que parmi les femmes (cf. figure 2). Ce résultat concorde avec un constat fait pour la rivière du Galion selon lequel les femmes parlent de la pêche « non pas tellement comme leur propre pratique, mais au sein de souvenirs, évoquant de façon générique que "l'on pêchait autrefois", ou que "leur père pêchait" »⁹. Il semblerait également qu'il y ait certaines différences entre les types de pêche pratiqués par les femmes et par les hommes, sur lesquelles nous reviendrons dans la description des différentes techniques employées sur les rivières martiniquaises.
- 12 La proportion de pêcheurs parmi la population enquêtée augmente avec l'âge des personnes. Alors que le pourcentage de personnes ayant déjà pratiqué la pêche est

inférieur à 30% pour les classes d'âges de moins de 39 ans, il varie entre 63% et 75% pour les classes d'âges supérieures. Bien que la relation statistique entre les classes d'âges et les pratiques de pêche ne soit pas significative, ces résultats tendent vers l'idée répandue d'une pratique de pêche en régression chez les plus jeunes générations¹⁰. Plusieurs des personnes enquêtées constatent qu'il y a moins de pêcheurs sur les rivières. « Ce n'est pas une activité en développement en tout cas » selon un Diamantinois (43 ans). L'idée d'une diminution du nombre de pêcheurs de rivière en Martinique peut être mise en résonance avec la diminution observée en France métropolitaine (Brun et Pinet, 2004 ; Kebe et Penil, 2014 ; FNPF, 2016). La comparaison est néanmoins limitée dans la mesure où, contrairement aux travaux métropolitains qui s'appuient sur le nombre de licences de pêches (professionnelle ou de loisir), il n'existe en Martinique aucune donnée chiffrée permettant de discuter la diminution constatée par les habitants interrogés.

Figure 2. Description de la pratique de pêche en rivière des personnes interrogées en fonction du genre (a), de la classe d'âge (b) et de la catégorie d'acteurs (c)



2.2. Une petite économie en voie de disparition

- 13 Contrairement à la pêche en mer (Benoist, 1959 ; Dubost, 1998 ; Failler, 2002), la pêche dans les rivières martiniquaises n'a jamais été une activité structurant un véritable secteur professionnel et économique. Elle apparaît davantage comme une activité isolée, peu contrôlée, relevant de l'économie informelle. « Nos voisins pêchaient en rivière et nous achetions le poisson » explique une Foyalaise (77 ans). La plupart des témoignages recueillis quant à la commercialisation des produits de la pêche en rivière sont évoqués au passé. Les ventes d'écrevisses¹¹, de *zabitans*¹² (*Macrobrachium carcinus*)¹³ notamment, semblent avoir été une activité importante pour certains habitants (cf. figure 3). « Auparavant, je connaissais des gens qui vivaient de la pêche en rivière parce que les

zabitans se vendaient dans le temps très chers » explique un Foyalais (83 ans) qui a lui-même vendu des écrevisses étant enfant. Il s'agissait, d'après son témoignage, d'une activité répandue parmi les jeunes qui portaient leur pêche aux familles aisées de Fort-de-France. Un habitant de Rivière-Pilote (58 ans) se souvient qu'une dame pratiquait la pêche aux *titiris* (juvéniles du genre *Sicydium*) « presque comme métier, pendant la saison ». Une Pilotine (77 ans) relate quant à elle la vente des *titiris* telle qu'elle l'a pratiquée. « On ne les pesait pas, on les vendait par pots » explique-t-elle.

Figure 3. Photographies anciennes (a) d'un pêcheur à Rivière-Salée (1937) et (b) d'une marchande d'écrevisses aux Antilles (fin XIX^e-début XX^e siècle)



Source : Coll. B. Morandi

- 14 Depuis l'arrêté du 25 septembre 2009, la commercialisation des poissons et crustacés pêchés dans les rivières martiniquaises est officiellement interdite. L'économie informelle est par conséquent devenue une économie souterraine résiduelle, fondée sur des réseaux de proximité amicale et familiale. Une seule des personnes interrogées déclare encore vendre occasionnellement des écrevisses et des anguilles (*Anguilla rostrata*). Une autre témoigne acheter des *titiris* dans un cercle familial. Plusieurs habitants ont également connaissance de pêches qu'ils estiment à visée commerciale, notamment d'écrevisses, vis-à-vis desquelles ils expriment un discours assez critique. Selon eux, cette pratique économique aurait conduit à des pêches systématiques et abusives et à une dégradation des rivières du fait de l'utilisation de techniques de capture par empoisonnement de l'eau. « Il y a le tourisme qui a fait pas mal de dégâts sur ce plan là, parce que tout le monde voulait bouffer des *zabitans* » analyse un Joséphin (61 ans). La restauration est en effet le principal débouché de vente évoqué par les personnes interrogées. La pêche économique est même parfois considérée comme responsable de la disparition des formes de pêche traditionnellement pratiquées par les habitants¹⁴. Ces pratiques de pêche sont également critiquées du fait des risques sanitaires posés notamment par la chlordécone et par les

produits utilisés pour la pêche par empoisonnement. La question de la commercialisation est évidemment indissociable de celle de la consommation des produits de la rivière.

2.3. Une activité de subsistance devenue marginale

- 15 Selon différentes sources, la pêche en rivière aurait constitué une pratique de subsistance en Martinique. Durant la période coloniale la pratique est souvent attribuée aux Amérindiens¹⁵, bien que les travaux archéologiques évoquent surtout la pêche des espèces marines et non des espèces d'eau douce (Serrand, 2007 ; Grouard, 2013). Au XVIII^e siècle, plusieurs témoignages laissent penser que les habitants de la Martinique, esclaves et colons, consomment des poissons et des crustacés de rivière¹⁶. Les produits de la pêche en eau douce sont également présents sur plusieurs tables martiniquaises évoquées dans des récits de voyage de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle¹⁷. Ces produits ont été consommés semble-t-il régulièrement dans les milieux d'ouvriers agricoles de la seconde moitié du XX^e siècle dont la situation économique nécessitait souvent des ressources complémentaires¹⁸. Aux différentes époques évoquées, il est cependant difficile de savoir précisément la place que les produits de la rivière occupaient dans les régimes alimentaires des populations.
- 16 Aucune des personnes rencontrées dans le cadre de notre enquête n'évoque, au passé ou au présent, de véritable dépendance alimentaire aux ressources des cours d'eau. L'augmentation du niveau de vie et la facilité d'accès aux produits d'alimentation qui l'accompagne ont rendu la pratique de subsistance beaucoup moins nécessaire que par le passé selon plusieurs habitants interrogés. « Faut-il encore que les gens aient besoin ! » s'exclame par exemple une Foyalaise (77 ans) questionnée sur l'existence d'une pratique de pêche contemporaine. « Je vais chez le poissonnier. Je vais acheter du poisson. Je n'ai pas besoin d'aller pêcher » explique un habitant de Rivière-Pilote (58 ans) qui a arrêté la pêche. Les besoins de subsistance seraient aujourd'hui ponctuels et ne concerneraient que des populations marginalisées socialement et économiquement¹⁹.
- 17 Constaté que la subsistance n'est pas une exigence guidant les activités de pêche en rivière ne doit pas conduire à conclure que les prises ne sont aujourd'hui plus consommées. Selon une source, « le plaisir de déguster les produits de la pêche [est] une motivation récurrente »²⁰. 65% des personnes que nous avons interrogées, pêcheurs ou non-pêcheurs, évoquent en effet la consommation des produits de la rivière. Cette évocation est faite sous l'angle du plaisir gastronomique et non comme une nécessité de subsistance. Pour certaines personnes interrogées l'intérêt gustatif des animaux est un critère important de la connaissance des espèces. « C'est très bon » ou « c'est excellent » commente par exemple une Pilotine (48 ans) au sujet des animaux de rivière qu'elle identifie. Certains animaux comme les *titiris*, les écrevisses, et notamment les *zabitans*, les crabes *ciriques* (*Guinotia dentata*), les mullets (*Agonostomus monticola*) et les tilapias (*Oreochromis mossambicus*) sont particulièrement cités pour leur intérêt culinaire. Il est cependant difficile de distinguer dans les discours une consommation qui serait liée à une pratique personnelle de pêche, d'autres consommations sociales connues, mais non pratiquées personnellement, ou de consommations personnelles de produits achetés et non pêchés. Le fait que 30 personnes parmi les 40 évoquant la consommation soient aussi des personnes ayant déjà pratiqué la pêche constitue toutefois une indication du lien entre les deux pratiques.

- 18 Le plaisir de la dégustation est parfois un plaisir simple d'enfants qui capturaient les *ciriques* pour les manger en bord de rivière comme le rapporte un Joséphin (56 ans) : « On les faisait griller, on mettait un peu de citron et on les mangeait ». Plusieurs personnes enquêtées décrivent des plats plus élaborés. « On fait des marinades, des pains, des *touffés*, toute une batterie de plats avec les *titiris* » rapporte ainsi une Foyalaise (77 ans). Les « fritures », les « marinades » de *titiris*, autre appellation des acras, sont évoquées à plusieurs reprises. Elles sont déjà mentionnées à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle²¹. Les « *touffés* », formes de fricassées cuites à l'étouffée, constituent un mode de préparation des *titiris*²² ainsi que des écrevisses ou des *ciriques*. Une Pilotine (48 ans) évoque, quant à elle, les « *dombrés ciriques* », plat réalisé avec des boulettes de farine accommodées d'une sauce aux *ciriques*. Les écrevisses aussi sont utilisées pour confectionner des sauces. « On avait de quoi faire une belle sauce pour manger en famille », relate un Joséphin (70 ans) au sujet de ses expériences de pêche des écrevisses. Les plats d'écrevisses seraient particulièrement consommés aux Jours saints, la Pâque et la Pentecôte²³, qui sont des moments de fréquentation familiale de la rivière²⁴. Plusieurs habitants évoquent d'ailleurs une recrudescence de pêcheurs durant ces périodes religieuses. « Il y a quelques passionnés encore qui remontent la rivière de temps en temps. Je les entends aux alentours des fêtes traditionnelles de Pâques et de Pentecôte » rapporte par exemple un Joséphin (65 ans) qui voit dans cette fréquentation les derniers véritables moments de pratique de la pêche.
- 19 L'évolution de la consommation des produits de la pêche et les changements concernant la pratique sont très certainement liés. Les pêcheurs n'ayant pas été directement interrogés sur les motivations de leur pratique, il est toutefois difficile d'établir avec précision la nature du lien de cause à effet. Pour beaucoup de pêcheurs interrogés nous pouvons supposer que la consommation est inhérente à la pratique de pêche et n'est pas toujours mentionnée. L'évolution des modes de vie, la dégradation de la qualité du milieu, la diminution des ressources halieutiques peuvent toutefois expliquer que l'intérêt de la rivière en tant que ressource halieutique ait diminué. Certaines sources postulent la possibilité d'une accentuation de la motivation sociale et récréative de la pêche en s'appuyant notamment sur le constat que certains pêcheurs n'évoquent même pas le plaisir de déguster les produits de la pêche²⁵.

2.4. Une activité sociale récréative qui perdure lors des « parties de rivière »

- 20 « Ce n'était pas de la pêche pour vendre, ni avoir du rapport, ni pour manger. C'était juste ludique ». Ce témoignage d'un Joséphin (65 ans) au sujet de sa pratique de pêche passée résume une logique récréative présente dans de nombreux discours sur la pêche en rivière. Elle imprègne même fortement les représentations puisqu'une jeune Foyalaise (18 ans), qui n'a jamais pratiqué la pêche, la présente comme « une activité qui fait toujours plaisir ».
- 21 Pour la plupart des personnes interrogées, la pratique de la pêche est conviviale et amicale. Elle fait partie des souvenirs d'enfance à Grand'Rivière, Saint-Joseph ou Rivière-Pilote. « Quand j'étais gamin, on allait pêcher à la rivière » témoigne un Riverain (65 ans). La pêche est pratiquée en toute liberté ou en parallèle des travaux domestiques effectués en rivière par les parents et notamment de la lessive²⁶. Les récits de vie du XX^e siècle viennent confirmer cette pratique ludique de la pêche, par les enfants de différents

milieux sociaux, à la fois enfants de la bourgeoisie et enfants d'ouvriers agricoles sur les rivières proches de Rivière-Salée²⁷ ou à Fort-de-France, dans le canal de la Levée ou dans la retenue de Moutte²⁸. « On faisait ça avec des copains. C'était vraiment pour s'amuser » explique un Diamantinois (43 ans).

- 22 Cette pratique amicale de la pêche perdure chez les adultes. Plusieurs personnes qui ont encore une activité de pêche ne l'exercent pas seules, mais souvent accompagnées d'un ami. Cette sociabilité de la pratique est évoquée pour différentes générations. Ainsi, une habitante de Saint-Joseph (57 ans) relate les sorties nocturnes de son père, accompagné d'un « copain » dans sa pêche aux écrevisses. Un jeune Foyalais (18 ans) explique, quant à lui, que ses amis vont aussi pêcher à plusieurs. La pêche est une pratique familiale autant qu'amicale. Elle met en contact les différentes générations²⁹. « J'ai des petits-enfants, je vais pêcher avec eux pour leur montrer comment on pêchait » témoigne un Joséphin (70 ans). De la même manière, une Pilotine (48 ans) raconte que, pour ses enfants, l'apprentissage de la pêche aux *ciriques* « est une des activités avec la grand-mère » durant les vacances. La pêche fait surtout partie intégrante des moments familiaux et amicaux que les personnes entretenues nomment les « parties de rivières », notamment lors des Jours saints³⁰.

2.5. Une patrimonialisation à l'épreuve de changements socio-environnementaux rapides

- 23 Il est certain que les évolutions des pratiques de pêche ne peuvent être étudiées qu'en regard avec les changements sociaux et environnementaux qui ont fortement marqué la Martinique dans la seconde moitié du xx^e siècle. Alors que l'augmentation relative du niveau de vie (Crusol, 1975 ; INSEE, 2010) et la modernisation domestique, notamment la mise en place des réseaux d'eau potable (Terrine, 2008), rendaient moins nécessaire la fréquentation de la rivière, le désintérêt pour ces milieux s'alimentait sans doute autant qu'il participait à leur dégradation environnementale, aujourd'hui traduite par la prégnance des pollutions (Observatoire de l'eau Martinique, 2013), et à l'augmentation des risques sanitaires liés à la bilharziose (Merle, 2003), et plus récemment à la chlrodécone (Multigner *et al.*, 2016). Les pratiques de pêche ont semble-t-il diminué dans le mouvement de cette distanciation (Condé, 1999 ; Contrechamp, 2007) et celles qui se sont maintenues ont évolué en privilégiant la finalité récréative à l'intérêt pour la ressource. Ces évolutions participent également du développement plus général des loisirs au sein de la société martiniquaise, parmi lesquels les activités de détente, de sports de nature et de fréquentation des milieux naturels (Desse, 2009). Afin de valider ces tendances observées, il serait important d'affiner la caractérisation du monde de la pêche et de ses évolutions, notamment en termes de fréquentation et de motivations individuelles de la pratique, en déployant des méthodes d'enquête plus quantitatives, par questionnaire auprès d'un échantillon de population statistiquement représentatif. Ce travail semblerait d'autant plus intéressant que la dimension récréative est utilisée comme l'une des normes de la démarche de patrimonialisation (FDPPMA, 2011c).

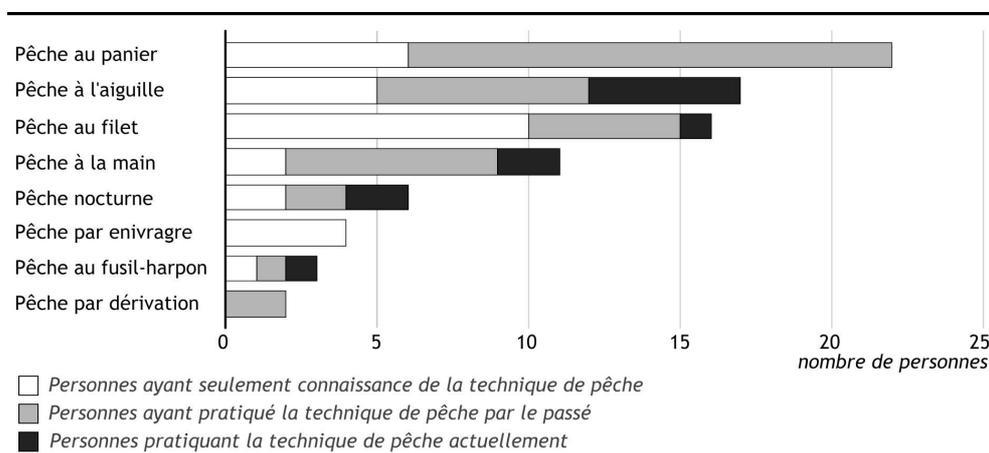
3. Quelles sont les caractéristiques socio-techniques de la pêche martiniquaise en rivière ?

24 Plusieurs auteurs mettent en avant les savoir-faire complexes et historiques associés à la pêche en rivière (Contrechamp, 2007 ; FDPPMA, 2011b). Certains de ces savoir-faire sont présentés comme résultant d'une transmission depuis la période précolombienne. Cette technicité héritée de la pêche constitue parfois un argument mobilisé en faveur de sa patrimonialité (FDPPMA, 2011c). Ces techniques, outils et savoir-faire restent cependant peu connus. S'il existe plusieurs synthèses descriptives des techniques martiniquaises de pêche en mer (Belloc, 1930 ; Benoist, 1959 ; Sacchi *et al.*, 1981 ; Guillou et Lagin, 1997), les informations sur les outils de pêche en rivière restent plus éparses (Condé, 1999 ; Contrechamps, 2007 ; PC et VC, 2014). La plus systématique distingue trois types de pêche, « avec piégeage, par accrochage et en étant actif » (FDPPMA, 2011c : 19) qui sont décrits de manière détaillée. Nous établirons dans les paragraphes qui suivent une classification différente, davantage fondée sur les outils utilisés (paniers, filets, aiguilles, mains, etc.).

3.1. La pêche au panier : une technique emblématique

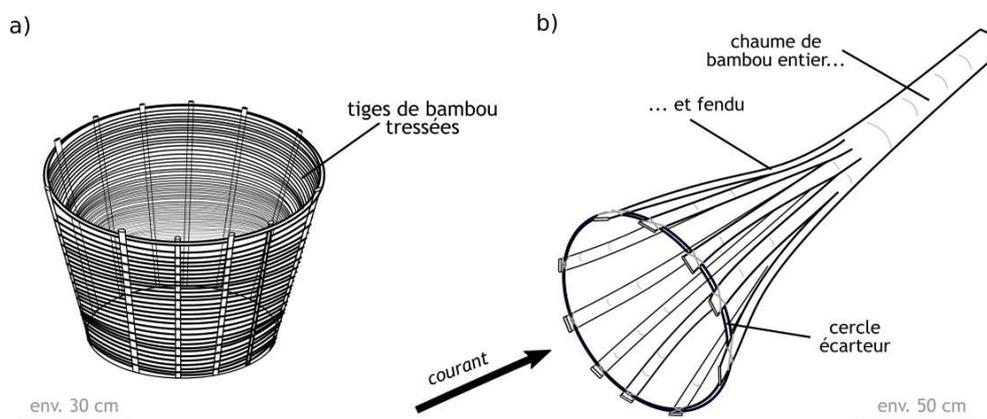
25 Le terme de « panier », ou « *pannyé* » en créole, parfois appelé « panier caraïbe », est utilisé pour désigner l'ensemble des outils réalisés avec des matériaux rigides et permettant de piéger les animaux. Si la pêche utilisant ces paniers est la plus mentionnée, par 20 personnes interrogées ; si elle a été pratiquée par 15 d'entre elles ; aucune ne continue de l'exercer aujourd'hui (cf. figure 4). Quelques personnes rapportent toutefois des emplois actuels. Ainsi, un Lorrinois (56 ans) raconte que son frère « a pêché avec son panier » récemment, et un Riverain (76 ans) dit voir régulièrement circuler une voiture sur le toit de laquelle sont entassés différents outils fabriqués artisanalement. L'utilisation des paniers pour la pêche des poissons et des écrevisses aurait tendance à se raréfier, mais resterait cependant une réalité martiniquaise selon les sources les plus récentes³¹.

Figure 4. Techniques de pêche (à la nasse, à la ligne, au filet...) pratiquées actuellement, pratiquées dans le passé ou simplement connues par les personnes interrogées



- 26 Dans le discours des habitants comme dans les sources écrites, les termes de « panier », de « nasse », de « casier » ou de « piège » ont parfois un emploi générique et synonymique³², parfois un emploi particulier attaché à des outils spécifiques. La description générale de ces spécificités est cependant délicate dans la mesure où les paniers sont souvent réalisés artisanalement, selon des processus de fabrication personnels et évolutifs.
- 27 Le premier grand type de panier regroupe ce que nous appellerons les paniers maniés. L'expression « passer le panier », employée par plusieurs personnes, met l'accent sur la dimension active de la pêche. « Quand j'étais gosse, je venais avec mon panier sur le bord de la rivière. Je passais le panier. Je prenais des écrevisses » relate un Joséphin (70 ans) au sujet de sa pratique. La force manuelle ou la force du courant sont utilisées pour maintenir piégés les animaux. Les sources documentaires permettent de distinguer deux types de paniers maniés. Le premier est le panier simple³³ (cf. figure 5a), qui mobilise surtout la force des mains. Il s'agit d'un panier rond, largement ouvert, qui est passé sur les bords de rivières afin de capturer les animaux présents dans la végétation de berge. Le second type de panier manié est le panier courant³⁴. Comme son nom l'indique, son maniement utilise le courant pour piéger les animaux. La seule description identifiée le présente comme un outil confectionné dans un bambou dont les nœuds sont percés et dont l'extrémité est découpée en lamelles afin de former un entonnoir³⁵ (cf. figure 5b).

Figure 5. Schémas d'un (a) panier simple et (b) d'un panier courant



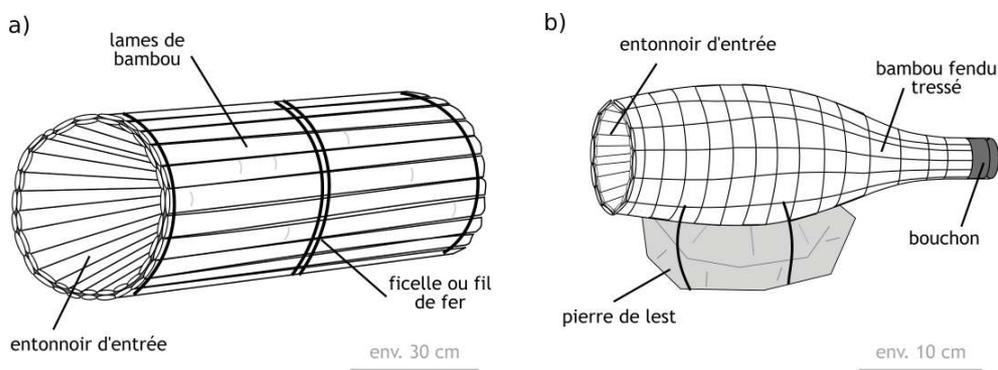
Source : B. Morandi, d'après photographies L. Louri, 2010

- 28 À la différence des paniers maniés, les paniers posés sont laissés dormants au fond de l'eau durant une période de temps plus ou moins longue. Le plus connu de ces outils est le panier bassin. Il est évoqué par 4 personnes interrogées, qui déclarent toutes l'avoir utilisé, sans qu'aucune ne le décrive ou n'explique son emploi. Comme son nom l'indique, il est certainement positionné dans un bassin c'est-à-dire un secteur de la rivière calme et profond. Selon un Lorrinois (60 ans) ce sont « des paniers qu'on laisse dans l'eau plusieurs jours » avant de les relever. Les sources récentes décrivent ces paniers comme des nasses parfaitement cylindriques dont l'une ou les deux extrémités sont fermées par un entonnoir permettant l'entrée de l'animal et empêchant sa sortie (cf. figure 6a). Certaines descriptions de paniers ou de nasses proposées par les chroniqueurs des XVII^e et XVIII^e siècles, semblent correspondre au panier bassin, sans que cette dénomination ne soit toutefois employée³⁶. Le roseau est un matériau de fabrication évoqué pour ce panier³⁷, notamment par un Lorrinois (56 ans) interrogé. Des grillages semblent également être utilisés pour constituer la structure du panier bassin, les matériaux naturels ne servant

qu'à réaliser les entonnoirs³⁸. D'autres paniers posés, plus petits que les paniers bassins, et appelés mâchoires, ou *machwé* en créole sont évoqués dans les entretiens et dans une source écrite³⁹ (cf. figure 6b). Selon une Foyalaise (77 ans) il s'agit d'« une espèce de petite nasse en bambou qui n'est pas plus grosse qu'une bonne bouteille ». Elle est en bambou tressé d'après un habitant du Lorrain (53 ans). Ce panier est celui qui correspond le mieux aux descriptions que les sources du XVIII^e siècle font de la « nasse caraïbe »⁴⁰. La forme cylindrique effilée, le tressage sur une armature de tiges ployées ainsi que le lestage à l'aide de pierre pour favoriser l'immersion correspondent également aux descriptions récentes des « mâchoires » ou « bouteilles » employées en milieu marin⁴¹. Il est possible, du fait de sa forme, que cette nasse soit également dénommée panier bossu⁴².

- 29 Il faut enfin mentionner le borgne, nasse intégrée au sein d'un barrage provisoire du lit, ouverte vers l'amont afin de piéger les animaux dévalant avec le courant. Elle n'est évoquée que dans une source du XVII^e siècle⁴³.

Figure 6. Schémas d'un (a) panier bassin et (b) d'une *machwé*



Source : B. Morandi, d'après photographies de (a) P. Bourgade 2006 et de (b) A. Guillou et A. Lagin 1997

- 30 Les paniers posés, et selon certaines sources les paniers maniés (FDPPMA, 2011), sont garnis de différents types d'appâts. Une habitante de Rivière-Pilote (77 ans) mentionne l'utilisation de « noix de coco », de « feuilles de savonnette ou de goyave » et de « manioc râpé » pour attirer les écrevisses. Le manioc est évoqué dans plusieurs sources documentaires⁴⁴. Un Foyalais (38 ans) explique qu'il utilisait des feuillages avec des « nids de *poubwa* ». Cette utilisation des termites, poux de bois, ou « *poubwa* » en créole, est également évoquée dans les sources⁴⁵. D'autres parlent de poussière de morue⁴⁶ ou de divers fruits comme le mango, la noix de coco ou l'orange⁴⁷. Tous ces appâts servent également dans les filets, et notamment dans les « *kalen* » décrits ci-après.

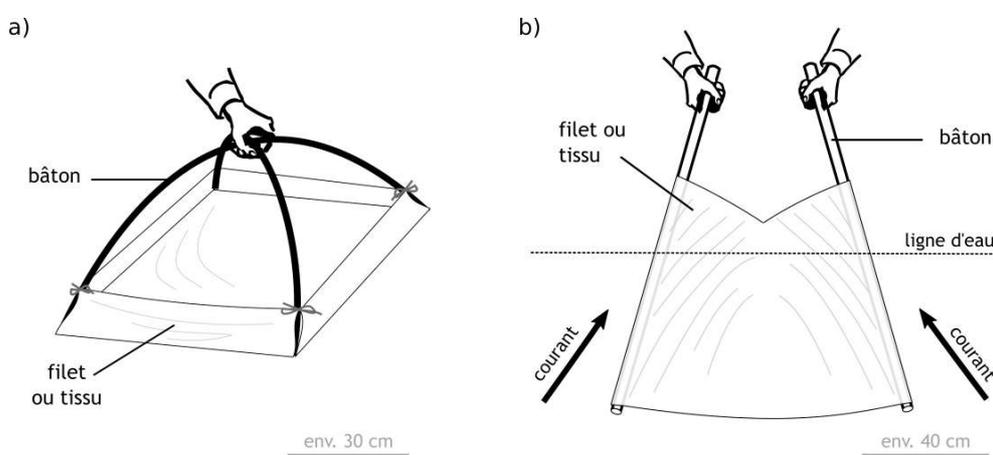
3.2. La pêche au filet : transferts entre mer et rivière

- 31 La pêche au filet est évoquée par 19 personnes interrogées. Si 7 d'entre elles l'ont exercée, un seul habitant déclare encore cette pratique. La pêche au filet semble faire partie des techniques qui se raréfient même si certaines sources attestent de sa persistance⁴⁸. Comme pour la pêche au panier, les personnes interrogées et les sources documentaires permettent d'identifier plusieurs types d'outils derrière la dénomination générique.
- 32 Il y a d'abord les « *câlins* »⁴⁹, ou « *kalen* »⁵⁰, en créole, parfois dénommés « *kali* »⁵¹ ou « *carlet* »⁵². Il s'agit d'un instrument déjà présent dans les sources du XVIII^e siècle qui le

comparent au « truble », à la « cliquette » ou au « carrelet »⁵³. Le mot « cali » est d'ailleurs présenté comme un terme caraïbe signifiant filet⁵⁴. Il peut être rapproché de certains instruments orthographiés « kali », « cali », « calu » ou « calut » qui sont décrits comme des sortes d'épuisettes sans manche utilisées en mer pour prendre les poissons-volants⁵⁵. Les « kalens » utilisés en rivière sont, d'après les descriptions, de petits filets armaturés, posés au fond de l'eau, dans des zones calmes, et garnis d'appâts afin de capturer écrevisses et poissons par levage régulier⁵⁶. Une habitante de Rivière-Pilote (77 ans) décrit précisément le « câlin » comme un morceau de tissu dont les quatre pointes sont nouées aux extrémités de deux bâtons en croix. Certaines sources proposent une description d'armature carrée semblable⁵⁷ (cf. figure 7a) alors que d'autres évoquent un « kalen » à armature ronde⁵⁸ qui ressemble davantage à une épuisette. Le filet lui-même est un sac de jute, appelé parfois sac *bwano*⁵⁹, ou de coton ordinaire pour les sources les plus anciennes⁶⁰.

- 33 L'invention est un autre type de filet évoqué par un Foyalais qui n'en fournit cependant pas de description. Les sources documentaires parlent d'« invention »⁶¹ ou d'« évention »⁶². La seule description est celle d'un sac de maïs décousu servant de filet et fixé à deux bâtons latéraux qui permettent de le manier⁶³ (cf. figure 7b).

Figure 7. Schémas d'un (a) « kalen » sur un cadre carré et (b) d'une « invention »



Source : B. Morandi, d'après photographies (a) L. Louri, 2010 et (b) P. Bourgade 2006

- 34 La pêche des *titiris* est évoquée dès les chroniques des XVII^e et XVIII^e siècle⁶⁴ et suscite encore l'intérêt des observateurs des XIX^e et XX^e siècles⁶⁵. Les filets utilisés sont rudimentaires, notamment réalisés avec des matériaux de récupération. Ainsi une Pilotine (77 ans) évoque l'utilisation d'un « drap » et un Lorrinois (53 ans) d'« une moustiquaire ». Selon les sources écrites également il s'agit tantôt de linuels, de draps, de moustiquaires, de jambes nouées de pantalon ou de sacs de jute⁶⁶. Les filets ont dans tous les cas un maillage très fin⁶⁷. Ils sont immergés, tenus à la main ou parfois lestés de pierres et laissés au fond pendant de courtes périodes de temps⁶⁸. Selon un Riverain (41 ans) qui a pu observer la pratique, il s'agit d'une pêche « très éprouvante physiquement ». Sur la Rivière-Pilote cette pratique semble avoir peu à peu disparu. Alors qu'une Pilotine (77 ans) rapporte que tout le monde allait capturer les *titiris*, un autre habitant (58 ans), plus jeune, n'a connu lui qu'une seule personne pratiquant cette pêche. Il s'agit d'une pratique collective qui implique souvent une partie importante de la communauté d'un bourg ou d'un quartier (cf. figure 8), voire qui attire plus largement⁶⁹. Les rares

témoignages d'une pêche collective encore pratiquée ont été recueillis à Grand'Rivière. Selon un Riverain, la pêche des *titiris* est un « domaine réservé aux femmes », aidées toutefois des enfants et parfois des hommes. Cette pratique genrée n'est pas évoquée par les autres sources.

Figure 8. Pêches des *titiris* (a) à l'embouchure de la Rivière Roxelane, à Saint-Pierre, en août 1901 et (b) à l'embouchure de la Grande Rivière, à Grand'Rivière, en octobre 2011



Source : (a) Coll. B. Morandi, (b) M. Bazin

- 35 L'épervier, ou « *lépervié* » en créole, est un quatrième type de filet mentionné lors des entretiens. « J'ai des amis qui pêchent à l'épervier, mais moi je ne le fais pas. C'est une vraie technique » explique un Riverain (76 ans). Il s'agit d'un filet dont l'emploi est évoqué en rivière dès le XVII^e siècle⁷⁰. L'usage de ce filet rond nécessite un véritable savoir-faire afin d'être pleinement déployé au lancer. Il est lesté de plomb sur son pourtour afin de couler et de piéger les poissons. « Les gens qui pêchent à l'épervier, si vous les voyez faire ils marchent, sur les bords de l'épervier pour obliger les mulets à sortir » et à se prendre dans le filet déployé continue de relater le Riverain interrogé. L'épervier est lancé dans des portions calmes et larges des rivières, au fond régulier, certainement dans les bassins et surtout, selon certaines sources, dans les embouchures de rivières et sur les bords de mer⁷¹.
- 36 Enfin, si la senne est un filet dont l'utilisation en rivière est mentionnée dans certaines sources⁷², la technique de maniement n'a certainement rien de commun avec l'utilisation de la senne telle qu'elle est connue en mer. Il est probable qu'elle soit utilisée en filet barrant la rivière davantage qu'en encerclement.

3.3. La pêche à l'aiguille : affirmation d'un intérêt récréatif de la technique

- 37 La pêche à la ligne est la deuxième technique la plus pratiquée actuellement, par 5 personnes interrogées. Il s'agit d'une technique pour la capture des poissons et des écrevisses. Si son principe général est évident, elle mobilise dans les faits un matériel assez hétéroclite fabriqué par les pêcheurs eux-mêmes. Une Lorrinoise (58 ans) parle d'« un truc improbable » pour décrire la canne d'un pêcheur et un Foyalais (50 ans) évoque du matériel de pêche « vraiment très, très rudimentaire » employé par des enfants.
- 38 Les hameçons sont parfois désignés par le terme créole « zin », ou « zen », qui dérive lui-même du terme français « haim » ou « hain »⁷³. Selon les sources, ils étaient réalisés en bois ou en arête de poisson avant l'arrivée des Européens⁷⁴. Les Amérindiens ont rapidement adopté des hameçons de métal, fer et étain⁷⁵, qu'ils pouvaient réaliser eux-mêmes avec le métal d'objets manufacturés⁷⁶. Plus récemment, dans la seconde moitié du xx^e siècle, les hameçons décrits sont réalisés de manière artisanale à partir d'une aiguille tordue et façonnée, ou d'une épingle de nourrice⁷⁷. Les hameçons employés aujourd'hui ne sont pas précisément décrits, mais nous pouvons supposer l'usage d'hameçons industriels autant qu'artisans. Ces hameçons sont garnis de différents types d'appâts. Les habitants interrogés évoquent des vers de terre, de l'avocat ou du pain. Les sources parlant de la pêche à la ligne pratiquée après les années 1950 évoquent des vers de terre, de la chaire d'écrevisse, des céphalopodes marins, du mango vert⁷⁸. Les appâts garnissant les « zins » au xviii^e siècle sont des petits poissons ou des morceaux d'étoffe rouge⁷⁹.
- 39 Comme les hameçons, les lignes sont peu décrites par les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête. Au Lorrain, un habitant (60 ans) parle d'« un filin » et une habitante (58 ans) d'« un fil de nylon ». À Grand'Rivière un habitant (63 ans) évoque un « bout de ficelle ». Le fil peut également être tiré des sacs de jute⁸⁰. Les sources des xvii^e et xviii^e siècles évoquent des fils de pite, de mahot ou de chanvre⁸¹, parfois attachés à des perches ou des verges⁸². Les mémoires les plus récents évoquent des cannes à pêche réalisées en bambou⁸³. Certains habitants interrogés évoquent l'usage de cannes à pêche pour manier les lignes. Mais les fils pourvus d'hameçons peuvent également être utilisés seuls, maniés ou posés au fond de l'eau comme des palangres, explique un Riverain (63 ans) qui laisse ses bouts de ficelles une nuit pour prendre les anguilles. Inversement, certaines sources rapportent que l'hameçon est parfois directement fixé au bout d'un bâton pour la pêche des écrevisses⁸⁴. Cela peut expliquer pourquoi l'expression « pêche à l'aiguille » est parfois privilégiée à celle de « pêche à la ligne » considérée comme moins traditionnelle⁸⁵.

3.4. La pêche à la main : une technique perçue comme dangereuse

- 40 La pêche à la main est évoquée par 11 des personnes interrogées. Deux d'entre elles déclarent encore la pratiquer aujourd'hui. Il s'agit d'une pratique décrite avec beaucoup de précision dès le xviii^e siècle⁸⁶. Elle est toujours décrite dans les mémoires portant sur la seconde moitié du xx^e siècle⁸⁷. Selon les témoignages recueillis en entretien et les sources écrites, elle vise essentiellement les écrevisses⁸⁸, plus rarement les poissons⁸⁹. « On fait entrer la main sous les roches pour prendre les écrevisses » explique un Joséphin (70 ans). À cette pêche manuelle est associée la crainte du serpent selon certains habitants

interrogés. « Quand vous allez mettre la main sous le caillou, vous ne savez pas ce que vous pouvez ramasser. Ça cohabite avec le serpent » explique ainsi un Foyalais (64 ans).

3.5. La pêche au fusil-harpon : adaptation récente de techniques anciennes

- 41 Plusieurs personnes interrogées, ainsi qu'une source récente⁹⁰, évoquent l'utilisation de masques de plongée et de fusils-harpons pour la pêche des écrevisses et des poissons de rivière. Un Riverain (41 ans) explique ainsi qu'il attrapait « les plus gros zabitans avec le fusil à flèche, le harpon ». Un autre habitant (63 ans, Grand'Rivière) explique lui aussi qu'il pêche les écrevisses « avec la fléchette, le petit fusil-harpon ». Cette pêche, certainement héritage direct de la chasse sous-marine, compte différents ancêtres qui sont mentionnés dans les sources écrites. La pêche à l'arc, d'abord, est évoquée aux XVII^e et XVIII^e siècles comme une technique de pêche des amérindiens⁹¹. À la fin du XVIII^e siècle, le fusil à poudre semble également avoir été utilisé par les créoles⁹². L'usage du fusil-harpon peut également être vu comme une évolution de la pêche à la main, dont les pratiquants utilisaient déjà différents outils pour harponner les animaux. Ces derniers auraient également utilisé des tridents ou des flèches garnies de pointes pour pêcher les écrevisses⁹³. Un habitant de Grand'Rivière (41 ans) utilisait des fourchettes, également évoquées dans les sources au côté des pics et des coutelas⁹⁴.

3.6. La nivrée : une technique pratiquement disparue

- 42 La « nivrée » ou « *nivray* » en créole est également appelée « enivrage » ou « empoisonnement » par les personnes interrogées. Elle consiste à étourdir les poissons, et selon certaines sources les écrevisses⁹⁵, en jetant une substance végétale toxique dans la rivière. Cette technique d'empoisonnement de l'eau est évoquée par 4 personnes interrogées. La pratique a pourtant été interdite dès le XVIII^e siècle⁹⁶. Elle est toujours interdite par le *Code de l'environnement*⁹⁷. Si pour une habitante de Fort-de-France (77 ans) ces techniques de nivrée sont « des choses d'un autre temps », plusieurs auteurs considèrent qu'elle était encore pratiquée dans un passé proche⁹⁸. « Je ne l'ai pas pratiqué, je sais que ça existait » explique d'ailleurs un Lorrinois (60 ans) interrogé.
- 43 L'enivrage est décrit en Martinique dès les chroniques des XVII^e et XVIII^e siècles comme une technique pratiquée par les Amérindiens⁹⁹. Une Foyalaise (77 ans) explique que l'« *enivrage* » est pratiqué par les pêcheurs avec « une herbe qu'ils mettent dans l'eau, et qui endort le poisson, et qui anesthésie le poisson ». Cette plante est appelée « bois nivrée » ou « bois qui enivre » par un Lorrinois (60 ans). Selon lui, « on écrasait les feuilles qu'on mettait dans les cours d'eau ». Il suffisait ensuite de passer récupérer le poisson. Si l'on se fonde sur les sources anciennes, il semble que différentes plantes aient été utilisées pour l'enivrage¹⁰⁰ et que le « bois à enivrer » soit un terme générique qui désigne en réalité des végétaux ichthyotoxiques bien différents¹⁰¹. Les premiers chroniqueurs insistent également sur le fait que la substance utilisée pour l'enivrage, si elle utilise des plantes, est également composée d'eau, de vase et de chaux¹⁰². L'usage de la chaux montre que si la pratique était précolombienne, elle a évolué avec l'arrivée des colons européens qui ont introduit la production de cette matière sur l'île (Verrand et Vidal, 2004).
- 44 Les témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête mentionnent des évolutions plus récentes encore. Alors qu'une Foyalaise (77 ans) affirme qu'elle a connu l'usage de la

dynamite pour la pêche des poissons dans la rivière La Capote, plusieurs personnes interrogées évoquent l'utilisation de désherbants dans des affluents de la Rivière Blanche afin de capturer les écrevisses. L'une d'entre elles (61 ans) a observé que « pour récolter du poisson [des personnes] mettent du poison ». Certaines sources font également mention de déversement de ciment dans la rivière ou de produits toxiques¹⁰³. Le terme de « nivrée » n'est cependant plus employé pour décrire ces techniques qui tuent le poisson au lieu de l'étourdir. La manière dont sont évoqués ces événements montre d'ailleurs qu'ils sont mal perçus, qu'ils ont marqué les esprits et qu'il s'agit sans doute d'événements exceptionnels.

3.7. La pêche par dérivation : une technique opportuniste

- ⁴⁵ La pêche par dérivation est une autre technique de pêche intensive en rivière. Comme l'enivrage, elle est interdite dès le XVIII^e siècle¹⁰⁴. Elle est aujourd'hui interdite par le Code de l'environnement¹⁰⁵. Elle a pourtant été pratiquée par certains habitants. « On asséchait un espace, c'est-à-dire on déviait l'eau [...], et dans l'espace où il n'y avait presque plus d'eau on ramassait les écrevisses à la main » relate un Lorrinois (60 ans). Cette technique par dérivation peut parfois être opportuniste dans la mesure où elle s'appuie sur les évolutions hydromorphologiques des cours d'eau. Ainsi, sur la rivière La Capote, un autre habitant du Lorrain (56 ans) témoigne d'une pêche réalisée dans un bras temporaire de rivière créé suite au cyclone Dean, en 2007. « On avait pris quarante kilos de bouqs, de mélanges, de queues rouges, d'anguilles », raconte-t-il.

3.8. La pêche nocturne : une pratique ancienne qui perdure

- ⁴⁶ La pêche nocturne, évoquée par 6 personnes interrogées, n'est pas une véritable technique. Elle constitue plutôt une condition particulière d'exercice d'autres techniques de pêche. Elle consiste à attirer les écrevisses et les poissons à l'aide d'une source lumineuse afin de les capturer plus facilement à la main, à la ligne ou au filet. La technique du « *tend manniok* », qui mobilise conjointement lumière, appât de manioc et époussette ou ligne, est un bon exemple de pratique de pêche nocturne¹⁰⁶. L'utilisation des flambeaux par les Amérindiens et les esclaves est décrite dans les sources anciennes¹⁰⁷. Cette utilisation de flambeaux a été connue par certains habitants¹⁰⁸. Un Lorrinois (53 ans) explique que « les gens partaient pêcher la nuit avec des flambeaux » et une Joséphine (57 ans) que son père « allait à la pêche des flambeaux ». Au XIX^e siècle des lanternes ont également pu être utilisées¹⁰⁹. Aujourd'hui, un Lorrinois (51 ans) qui pratique encore la pêche nocturne utilise des torches électriques. Un Riverain (63 ans) explique, lui, utiliser « une lampe sous-marine » pour pêcher la nuit au masque et fusil-harpon. Ces habitants évoquent la capture d'écrevisses, de *zabitans*, ou d'anguilles lors des pêches nocturnes.

3.9. Une diversité et une évolutivité des savoir-faire révélatrices d'une créolité de la pratique de pêche en rivière

- ⁴⁷ La patrimonialisation de la pratique de pêche (Contrechamp, 2007 ; FDPPMA, 2011b), comme d'autres démarches de patrimonialisation (Bérard, 2014), s'intéresse au temps long et cherche un ancrage dans l'héritage précolombien. Ainsi, l'idée d'une transmission directe des savoir-faire des Amérindiens aux esclaves africains, savoir-faire qui seraient

continûment légués depuis, peut aujourd'hui imprégner certaines représentations des pratiques de pêche. L'étude des techniques et des outils montre pourtant qu'ils ont évolué. Les Amérindiens ont très rapidement modifié leurs pratiques en intégrant l'usage des hameçons de fer ou de la chaux pour l'enivrage par exemple. Les chroniques des XVII^e et XVIII^e siècles parlent d'ailleurs de techniques pratiquées par les Amérindiens davantage que de pratiques précolombiennes. Bien qu'ils puissent être supposés, les apports respectifs de savoir-faire amérindiens, africains et européens dans les premiers temps de la colonisation, puis lors des migrations africaines, asiatiques ou levantines plus récentes, voire caribéennes et métropolitaines contemporaines, sont cependant difficiles à mettre en évidence sur la base des données dont nous disposons. L'utilisation de méthodes plus qualitatives issues de l'anthropologie, comme l'entretien non-directif et l'observation participante auprès de certains pêcheurs, pourrait permettre de travailler sur l'évolution des savoir-faire (Sabinot, 2007; Fabre et Bambridge, 2017). Cet appareillage méthodologique pourrait être structuré autour de la notion de créolité (Bernabé *et al.*, 1989), aujourd'hui assez peu utilisée pour caractériser des pratiques. Les pratiques de pêche pourraient être considérées comme cet « agrégat interactionnel ou transactionnel » de la créolité (*Ibid* : 26), ouvrant ainsi une nouvelle perspective de discussion quant à la pertinence d'application en Martinique du concept européen de patrimoine (Di Méo, 2008). Le terme *matjoukann*, traduction créole du concept de patrimoine, est d'ailleurs présenté comme un néologisme par R. Confiant (2007).

4. Quelle proximité les pêcheurs martiniquais ont-ils avec les rivières ?

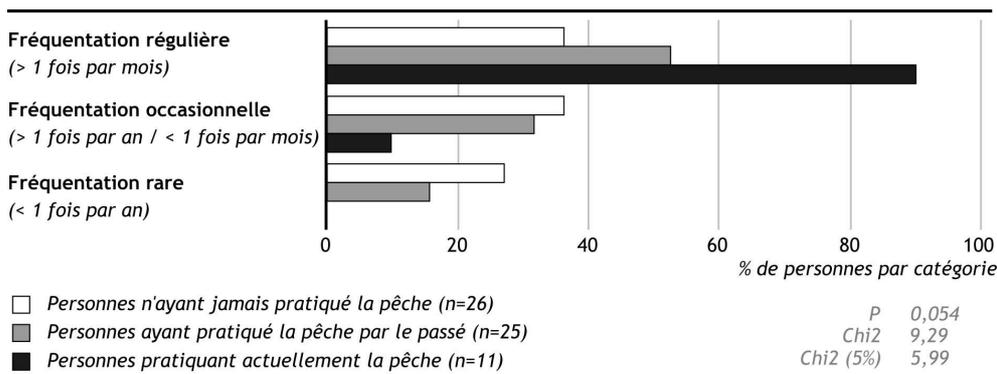
- 48 La démarche de patrimonialisation de la pêche défendue dans le cadre du SDVP ne considère pas seulement la pratique pour elle-même. Elle positionne la pêche dans le cadre d'une réflexion plus large de la proximité que les Martiniquais peuvent avoir avec les rivières. Selon les auteurs du SDVP, l'activité de pêche permettrait de maintenir étroite cette proximité (FDPPMA, 2011c) et constituerait par conséquent un patrimoine environnemental autant qu'un patrimoine social. Les paragraphes qui suivent proposent, sur la base des résultats d'enquête, une comparaison entre les pratiques et les représentations de la rivière qu'ont les pêcheurs et celles qu'ont les non-pêcheurs. L'intérêt est notamment porté sur les possibles influences que la pratique de pêche peut avoir sur la fréquentation de la rivière, sur la connaissance du milieu et sur l'appréhension des problématiques environnementales.

4.1. Un rôle indistinct de la pratique de pêche au regard d'une multifonctionnalité ancienne de la rivière

- 49 La comparaison de la fréquentation actuelle de la rivière par les pêcheurs avec celle des personnes n'ayant jamais pratiqué l'activité montre des différences significatives (cf. figure 9). 90% des pêcheurs qui pratiquent aujourd'hui la pêche ont une fréquentation régulière de la rivière (> 1 fois par mois). À l'inverse 63% des personnes qui n'ont jamais pratiqué la pêche déclarent une fréquentation occasionnelle (< 1 fois par mois) ou rare (< 1 fois par an). Si ces résultats peuvent être lus comme le signe d'un lien entre pratique de pêche et régularité de la fréquentation, les limites de l'interprétation doivent d'emblée être soulignées. Celles-ci sont notamment mises en exergue par le fait que 53% des

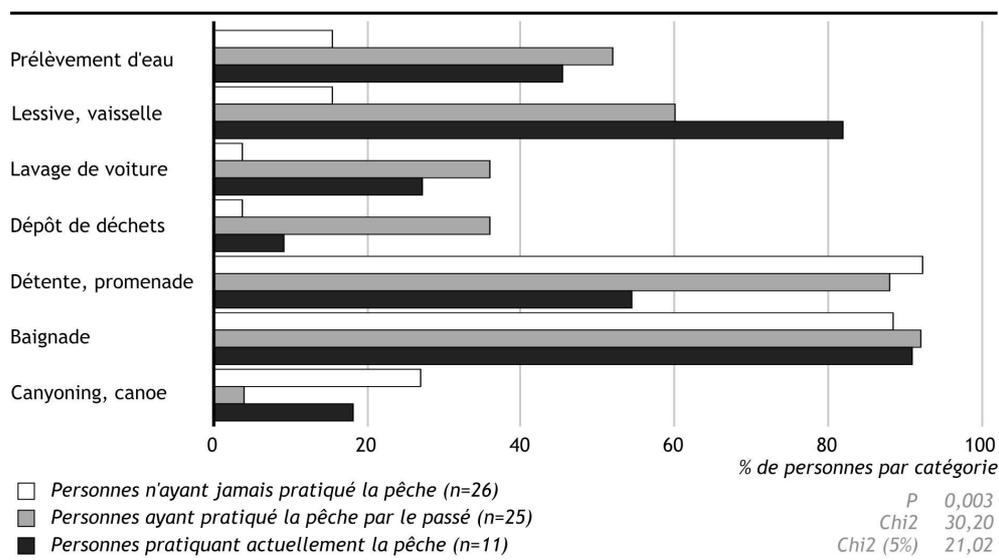
pêcheurs qui ont arrêté l'activité ont également une fréquentation régulière des rivières. Certes la pratique de pêche a pu créer une habitude de fréquentation, mais cette habitude peut également être liée à d'autres activités qu'ont pu avoir les personnes interrogées.

Figure 9. Régularité de la fréquentation des rivières par les personnes interrogées en fonction de leur pratique de la pêche



- 50 La pêche n'a jamais constitué l'unique pratique de la rivière (Condé, 1999 ; Contrechamp, 2007 ; PC et VC, 2014 ; Morandi *et al.*, 2015). En moyenne, les pêcheurs interrogés ont déjà exercé trois autres activités en lien à la rivière, parmi lesquelles la baignade, la détente, la lessive et la vaisselle ou le prélèvement d'eau (cf. figure 10). La stricte distinction entre l'influence que pourrait avoir la pratique de pêche et les influences qu'auraient ces autres activités sur la fréquentation de la rivière est par conséquent délicate. D'autant plus que le temps de la pêche recouvre parfois celui desdites activités autres. « On allait faire notre lessive. On pouvait pêcher. On pouvait se baigner » rapporte ainsi une Pilotine (77 ans) au sujet des journées à la rivière qu'elle a connues enfant. 60% des personnes qui ont pratiqué la pêche par le passé ont fréquenté la rivière pour des activités domestiques, et respectivement 88% et 92% pour se détendre ou se promener et pour se baigner. Les « parties de rivière », pour reprendre une expression employée par plusieurs habitants pour désigner les moments récréatifs au bord du cours d'eau, constituent un moment d'articulation des pratiques sociales, des pratiques de baignade, de détente et des pratiques de pêche.

Figure 10. Activités de rivières, passées et présentes, exercées par les personnes interrogées en fonction de leur pratique de la pêche



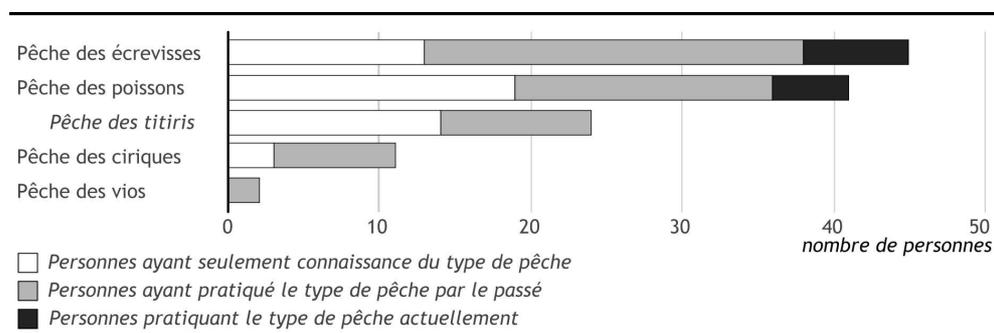
- 51 Il est important de rappeler ici que 42% des personnes qui n'ont jamais pratiqué la pêche ont moins de 40 ans, alors que les personnes appartenant à cette classe d'âge ne représentent que 23% de la population interrogée (cf. figure 2). Il est dès lors tentant de positionner la pratique de pêche dans le cadre d'une évolution plus générale de la relation aux rivières (Morandi *et al.*, 2015). La fréquentation deviendrait plus occasionnelle et plus exclusivement centrée autour des activités de baignade, de détente et de promenade, et la fréquentation guidée par les nécessités domestiques reculerait. Alors que les activités de baignade et de promenade sont pratiquées par respectivement 89% et 92% des non pêcheurs, seulement 15% d'entre eux ont déjà pratiqué la lessive et la vaisselle ou des prélèvements d'eau individuels. La pratique de la pêche, dont nous avons vu qu'elle avait pourtant une valeur sociale et ludique autant qu'une valeur de ressource, semble plus marginale dans cette nouvelle forme de relation récréative qui se structure autour de la rivière.

4.2. Un lien apparent entre la pratique de pêche et la connaissance de la biodiversité des rivières

- 52 La relation à la rivière, si elle passe par la fréquentation, ne s'y limite cependant pas, et se construit également par les connaissances du milieu. La pêche est une activité qui peut permettre l'acquisition de ces connaissances, notamment celles de la faune, par ses pratiquants autant que par les personnes qui consomment simplement ses produits. Il est significatif de rappeler que depuis le XVII^e siècle, les évocations ou les descriptions de la faune des rivières dans les sources écrites sont le plus souvent associées à la pêche ou aux tables martiniquaises. Les connaissances vernaculaires des pêcheurs en rivière n'ont pourtant jamais été étudiées contrairement à celles des marins-pêcheurs martiniquais qui sont évoquées dans quelques travaux (Belloc, 1950 ; Lévy, 1976 ; Guillou et Lagin, 1997). Si nous avons, ci-avant, appréhendé les savoir-faire de pêche par le biais de la maîtrise des techniques de capture, il est certain qu'ils doivent également intégrer une connaissance des espèces et des habitats où les trouver. Autant que par la technique employée, la pêche

est d'ailleurs souvent nommée en fonction des animaux qu'elle cible. La pêche des écrevisses, principalement les *zabitans* et les *bouks* (espèces de la famille des *Atyidae*) est évoquée par 73% des personnes interrogées (cf. figure 11). Toutes les personnes ayant pêché dans le passé capturaient ces animaux, et 7 des 11 pêcheurs actuels continuent leur prise. La pêche des poissons est évoquée par 66% des personnes, mais souvent sans que soit précisée l'espèce ciblée. Lorsqu'elle est mentionnée, il s'agit essentiellement du mullet, du lapia et de l'anguille, mais surtout des *titiris*. Enfin, la pêche des crabes *ciriques* (*Guinotia dentata*) et des *vios* (mollusque gastéropode, espèce non identifiée) est plus marginale dans les discours. Seulement 8 personnes déclarent avoir pratiqué la première et 2 la seconde, uniquement par le passé.

Figure 11. Types de pêches (poissons, écrevisses, crabes...) pratiqués actuellement, pratiqués dans le passé ou simplement connus par les personnes interrogées



- 53 La connaissance de la rivière passe entre autres par la capacité à en nommer les éléments constitutifs. L'emploi des zoonymes constitue un indicateur intéressant pour évaluer cette connaissance. Au cours des entretiens, les personnes ayant pratiqué la pêche font mention d'une diversité de zoonymes¹¹⁰ deux fois plus importante que les autres personnes (cf. figure 12). Elles emploient en outre des zoonymes qui permettent des distinctions à l'échelle de l'espèce alors que les personnes qui n'ont jamais pratiqué la pêche utilisent davantage des zoonymes vernaculaires plus génériques. Ainsi 42% des personnes qui n'ont jamais pratiqué la pêche mentionnent les poissons de manière générique ou ne les citent pas, alors que 67% des personnes qui pratiquent la pêche emploient au moins 3 zoonymes désignant des espèces différentes de poissons.
- 54 Il est également important de noter que les personnes qui ont déjà pratiqué la pêche emploient davantage voire exclusivement les zoonymes créoles. Seuls quelques pêcheurs désignent par exemple les mollusques avec les termes « *vio* » ou « *brigo* », escargot d'eau douce déjà désignés par les Amérindiens sous le nom de « *couléme* »¹¹¹. Les termes « *bouk* », « *zabitan* », « *gran-bras* » (*Macrobrachium acanthurus* ou *heterochirus*) ou « *gribiche* » (*Macrobrachium carcinus*) sont employés pour désigner différentes espèces d'écrevisses, que les pêcheurs sont plus nombreux à regrouper sous le nom vernaculaire de « crevettes ». Ces noms créoles contemporains apparaissent peu dans les sources écrites. Ils sont presque absents des sources des XVII^e et XVIII^e siècles qui emploient le terme générique « écrevisse ». À leur place, quelques zoonymes amérindiens peuvent être mentionnés, comme « *ychourou* »¹¹² ou « *ichoûlou* »¹¹³, pour décrire les écrevisses communes, sans doute les *zabitans*, « *yeuhéli* » pour désigner les mâles, « *coulouànum* » pour les écrevisses qui ont de grandes pattes jaunes, certainement les *gran-bras* (*Macrobrachium acanthurus*), et « *oûaliti* » pour les petites écrevisses, peut-être les *bouks*. Le zoonymes « *bouk* » est le seul à apparaître au XVIII^e siècle sous l'orthographe « *bouc* »¹¹⁴. Ce terme est principalement

employé par des pêcheurs parmi les personnes que nous avons interrogées. Il renvoie à différentes espèces de la famille des *Atyidae* distinguées par leur taille. Ces écrevisses sont également désignées par certains pêcheurs sous le nom créole de « *cacadors* » ou « *cacados* » (orthographe incertaine) qui apparaît aussi dans des sources écrites récentes¹¹⁵. Le terme *zabitan*, lui, n'apparaît que dans les sources du XIX^e siècle où il est alors orthographié « *zhabitant* » ou « *z'habitant* »¹¹⁶. Le terme « *ouassou* » et le terme « *gribiche* », parfois orthographié « *cribich* », apparaissent dans les sources écrites au début du XX^e siècle¹¹⁷. Selon certaines personnes interrogées à Grand'Rivière, les zoonymes varient localement, le *Machrobachium carinus* étant appelé « *gribiche* » ou « *zabitan* » en fonction des lieux. Les « *gran-bras* » et les « *chevrettes* » (*Macrobrachium acanthurus*) ne sont mentionnés que dans les sources récentes¹¹⁸, parfois sous la dénomination « *grand bois* » ou « *bras longs* ». Une Pilotine (77 ans) distingue la femelle, la « *chevrette* », du mâle, le « *gran-bras* ». L'autre écrevisse désignée uniquement par les pêcheurs est la « *queue rouge* » ou « *queue madras* » (*Macrobrachium crenulatum*), qui est certainement le même animal que l'« *écrevisse cul rouge* »¹¹⁹ évoquée au XVIII^e siècle. Certains pêcheurs ou anciens pêcheurs emploient également des noms créoles semble-t-il locaux pour désigner ces écrevisses. À Grand'Rivière un habitant (69 ans) parle de « *malirena* » alors qu'à Rivière-Pilote une habitante (77 ans) emploie le terme « *papajak* ». Il faut enfin évoquer, pour les crustacés décapodes, le terme créole « *cirique* »¹²⁰ qui désigne le « *crabe de rivière* ». Il apparaît dès le XVIII^e siècle sous l'orthographe « *cerique* »¹²¹. Un terme amérindien, « *ouïayboulele* »¹²², désignant un crabe jaune panaché de bleu, pourrait lui correspondre.

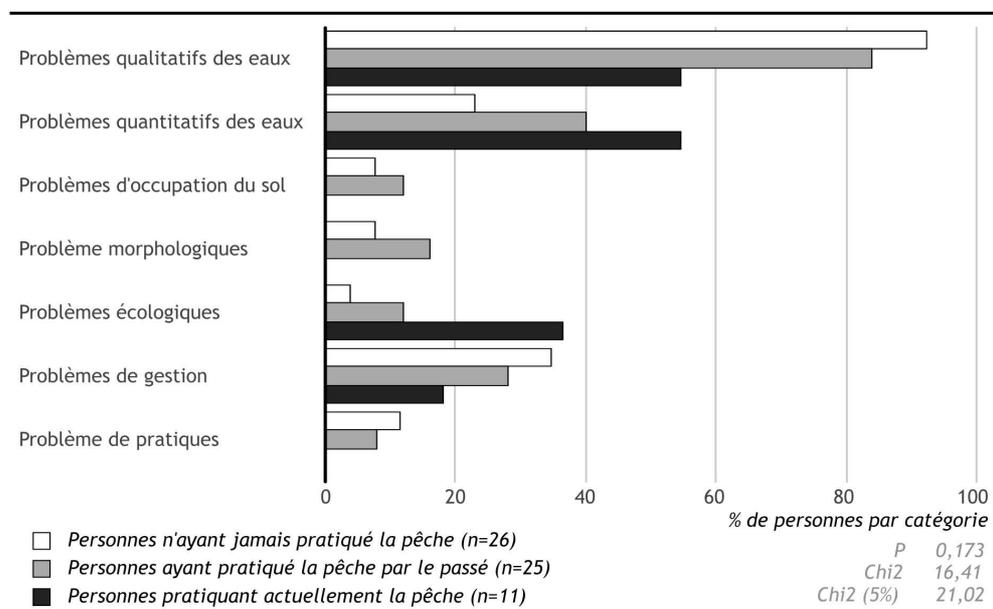
- 55 Parmi les noms créoles de poissons, « *titiri* », parfois orthographié « *titiry* » ou « *tritri* », est l'un des plus employés, par les pêcheurs comme par les personnes qui n'ont jamais pêché, pour désigner les alevins des espèces *Sicydium punctatum* et *Sicydium plumieri*. D'origine amérindienne, ce terme est employé dès les premières chroniques aux XVII^e et XVIII^e siècles¹²³. Selon certaines sources le terme *vyai*¹²⁴ est un synonyme amérindien de *titiri*, traduit en français par le terme « *pisquet* » ou « *pisquette* »¹²⁵. L'adulte est désigné par le nom créole « *colle-roche* » ou par le nom français « *loche* ». Au cours de la remontée des cours d'eau, les alevins s'assombrissent, selon certains habitants interrogés et les sources, parce qu'ils se gorgeraient de sable. Ils sont alors appelés « *titiris noirs* » ou « *titiris congo* », termes que l'on retrouve dans certaines sources écrites¹²⁶. Comme pour les noms créoles d'écrevisses, certains sont employés de manière confidentielle et exclusivement par des pêcheurs. Le « *dguiamanhouins* »¹²⁷ par exemple n'est évoqué que par une seule habitante à Rivière-Pilote pour désigner ce que les autres habitants nomment le « *lapia* » ou le « *tilapia* » (*Oreochromis mossambicus*) en créole. Le terme de « *saint-pierre* », parfois dénommé « *saint-pierre pays* » est utilisé pour désigner un tilapia dit rouge, hybride (*Oreochromis niloticus* x *Oreochromis mossambicus*). D'autres noms créoles comme « *djolpot* », « *dormè* » ou « *macouba* » sont employés par quelques pêcheurs seulement. Le terme « *macouba* » est amérindien et apparaît dans les chroniques des XVII^e et XVIII^e siècles¹²⁸ pour désigner un poisson ventouse (*Gobiesox nudus*), aussi appelé « *têtard* » ou « *colle-roche* ». Le nom « *dormé* », ou « *zadormé* », désigne quant à lui plusieurs poissons de la famille des *Eleotridae*. Ces poissons sont appelés « *dormeurs* » en français et désignés par ce zoonyme dès le XVIII^e siècle¹²⁹. Le nom « *djolpot* » ou « *djol* » désigne un poisson fouisseur également dénommé « *banane* »¹³⁰ (*Awaous banana*). Il est probable que ce poisson soit aussi celui que plusieurs Riverains appellent « *fouilla d'sable* ». Certains noms créoles enfin comme le « *dibak* », le « *coco* » ou le « *kamo* », le « *matavalè* » ou le « *martinvalè* » (orthographe incertaine) ne sont pas identifiés. Les deux derniers noms sont

cours d'eau. Surtout, il faut insister sur le fait qu'une partie des habitants que nous avons interrogés sont des acteurs de la gestion et qu'ils sont donc *a priori* davantage attentifs que les autres habitants aux problématiques environnementales. Si cette pluralité de déterminants potentiels de la connaissance peut expliquer la difficulté à mettre en exergue des relations statistiquement significatives (cf. figure 13), elle n'empêche pas de souligner certaines tendances concernant les liens potentiels entre pratiques de pêche et connaissance des enjeux environnementaux.

- 58 Parmi les différentes problématiques identifiées, celle de la pollution, quelle que soit sa nature (pesticides agricoles, macro-déchets, eaux usées domestiques), est davantage évoquée par les personnes qui n'ont jamais pratiqué la pêche ou qui l'ont arrêté que par les personnes pour lesquelles elle reste une activité actuelle. Compte tenu de la prégnance des problèmes de qualité mise en lumière par les suivis physico-chimiques des eaux à l'échelle de l'île (Observatoire de l'eau, 2015), la place réduite accordée à cette problématique par les pêcheurs interroge. Elle peut être mise en lien avec l'absence totale dans les discours de mentions de l'interdiction de la pêche. La problématique de la pollution est-elle méconnue ou est-elle tue ? Un pêcheur du Lorrain (51 ans) affirme par exemple qu'« il n'y a déjà plus de chlordécone à la rivière », qu'elle « est descendu[e] à la mer », en contradiction avec les travaux scientifiques conduits sur la contamination (Bocquené et Franco, 2005 ; Coat *et al.*, 2006 ; Dromard *et al.*, 2016). Il peut également y avoir derrière le silence sur les pollutions et les risques sanitaires associés une forme de déni permettant de ne pas remettre en cause la pratique de pêche. Le fait que les pêcheurs mettent également moins en cause les pratiques de gestion des rivières, et notamment le défaut de gestion, que les autres personnes, peut être interprété comme résultant du souhait de garder une certaine liberté dans leur pratique de pêche et de ne pas se voir imposer plus de contrôles.
- 59 Inversement, les pêcheurs insistent un peu plus que les autres personnes interrogées sur les problèmes de volume d'eau et sur les problèmes écologiques, qui peuvent avoir un impact quantitatif sur la ressource, mais qui posent moins que la pollution la question de sa qualité et donc des risques sanitaires. La diminution des niveaux d'eau dans les rivières, voire la disparition de certaines d'entre elles, constitue une réelle préoccupation pour plusieurs personnes. « Les rivières ont pratiquement disparu » explique ainsi une Joséphine (57 ans) qui y pêchait les écrevisses. Les discordances entre les constats vernaculaires et les résultats des travaux experts en hydrologie (Huyghes-Belrose 2006 ; ONERC, 2012) mériteraient d'être spécifiquement travaillées. Ce travail réflexif quant à la place à accorder aux observations vernaculaires dans les processus de connaissance pourrait d'ailleurs être étendu à l'évaluation de qualité écologique des rivières. Les personnes qui ont pratiqué la pêche attirent plus nettement l'attention sur la raréfaction voire la disparition de certaines espèces de poissons, de crustacés ou de mollusques que les personnes qui ne la pratiquent pas. « La rivière est pauvre aujourd'hui. Il n'y a pas beaucoup de vie. Il n'y a pas beaucoup d'écrevisses » constate, par exemple, un ancien pêcheur lorrain (56 ans) alors qu'une Riveraine (48 ans) qui continue actuellement la pêche évoque la disparition des « coquillages, les *vios* ». Les travaux scientifiques, appuyés sur de premiers inventaires menés dans les années 1990 (Lim *et al.*, 2002), et dont la fiabilité des résultats est aujourd'hui questionnée (Lalubie *et al.*, 2015), permettent difficilement de discuter des affirmations vernaculaires qui parlent d'évolution observée empiriquement sur un temps plus long, depuis les années 1950-1970 pour certaines personnes interrogées.

60 Rares sont parmi les pêcheurs, et plus largement parmi les personnes interrogées, celles qui discutent spontanément l'impact écologique des pratiques de la rivière et notamment des pratiques de pêche. D'aucunes peuvent dénoncer les dégradations liées à l'emploi de certaines techniques, comme une Joséphine (61 ans) qui fait le lien entre les méthodes d'empoisonnement et la perte faunistique, mais la pratique, dans son principe, n'est généralement pas spontanément évoquée comme pouvant poser problème pour le milieu. Les sources écrites qui évoquent l'abondance, pour les écrevisses notamment, des prises passées par rapport aux prises plus récentes¹³¹, ne mettent pas en avant la question du rôle de pêches quantitativement importantes, dans l'évolution constatée des populations de poissons et d'écrevisses. L'interdiction de certaines formes de pêche, comme l'enivrage, la dérivation ou la pêche des *titiris*, dès le XVIII^e siècle¹³² montre cependant que la question de l'impact a pu être suffisamment prégnante pour conduire à une réglementation. Lorsque les personnes sont spécifiquement interrogées sur les potentiels problèmes liés la pêche, seulement 16% d'entre eux mettent en garde contre la surpêche. Parmi les 28 personnes interrogées qui pensent que la pratique de pêche n'est pas particulièrement problématique, 29% mettent en avant le fait qu'elle est peu développée et 29% que la réglementation est une garantie contre les impacts négatifs. Les autres n'expliquent pas leur avis.

Figure 13. Principales problématiques associées aux rivières par les personnes interrogées en fonction de leur pratique de la pêche



61 Il faut enfin inverser les liens d'influences entre connaissances des problématiques et pratiques de pêche. La connaissance que certaines personnes interrogées ont eue des problématiques et notamment des problématiques de pollutions associées à la rivière a pu les conduire à arrêter la pratique. Un habitant de Rivière Pilote (58 ans) a arrêté de pêcher « vu qu'on a dit que les rivières sont polluées par la chlordécone ». Les acteurs de la gestion qui ont cessé la pratique sont également très sensibles à la pollution et au risque sanitaire associé. Avec « ce que je vois dans les rivières de par mon métier, non, ce n'est pas envisageable » de pêcher explique l'un d'entre eux habitant Le Diamant (43 ans). Les travaux conduits sur la régression des activités de pêche en rivière en France métropolitaine mettent en avant certains facteurs explicatifs semblables, comme la

pollution, mais insistent également sur le poids de la contrainte réglementaire (Brun et Pinet, 2004) qui n'est que peu évoqué en Martinique.

4.4. La qualité environnementale comme norme de la démarche de patrimonialisation

- 62 L'idée que la pratique de pêche constitue un moyen d'appropriation de la rivière, de connaissance du milieu, des problématiques et *in fine* d'implication pour la gestion, est fondatrice de la notion de patrimoine socio-environnemental. Si les résultats d'enquête, notamment concernant les connaissances faunistiques individuelles, tendent à confirmer ce postulat, ils permettent également d'insister sur le fait que la pratique de pêche ne peut être considérée indépendamment des autres pratiques de la rivière. La proximité avec la rivière se structure dans un système interactif de pratiques et de représentations hétérogènes dont les apports respectifs sont difficilement distinguables avec les données dont nous disposons. À ce titre plus que de s'intéresser à l'apport, il serait intéressant de faire porter les efforts de recherche futurs sur la spécificité de relations induites par l'activité de pêche au regard d'autres pratiques de la rivière, comme les nouveaux sports de nature (canyoning, canoë) qui peuvent également revendiquer des apports en termes d'appropriation environnementale des rivières. Par ailleurs, la pratique de pêche ne semble pas intrinsèquement porteuse de l'éthique environnementale qui structure la relation à la rivière. La faible réflexivité sur les impacts environnementaux de la pratique de pêche peut conduire à discuter la dimension socio-environnementale de la patrimonialité de la pêche en rivière. La pratique de pêche est-elle un patrimoine socio-environnemental parce qu'elle induit une relation à la rivière bénéfique à sa qualité environnementale ? Ou est-ce que la question de la qualité environnementale intervient comme norme dans la reconnaissance du caractère patrimonial de la pratique ?

Conclusion

- 63 La patrimonialisation est une forme de reconnaissance par les sociétés actuelles de ce qu'elles considèrent être des héritages matériels et immatériels du passé, héritages dont elles estiment importante la transmission pour leur vie et pour la vie des générations futures (Veschambres, 2007 ; Barbe *et al.*, 2012). Réfléchié selon cette perspective, la patrimonialisation apparaît comme un processus de construction sociale et politique au sein duquel la connaissance scientifique n'a qu'une place secondaire et une place qui ne doit cesser d'être interrogée (Barbe *et al.*, 2012 ; Bouisset et Degrémont, 2013). En cela, nous pouvons affirmer que jamais le seul travail de recherche ne permettra de déterminer si la pêche en rivière constitue ou non un patrimoine socio-environnemental en Martinique. Il ne pourra que contribuer à l'amélioration de l'état des connaissances empiriques à partir desquelles critiquer scientifiquement, mais aussi encourager ou s'opposer politiquement au processus de patrimonialisation. Le SDVP, qui tend à institutionnaliser une reconnaissance qui restait jusqu'à présent latente dans les représentations et dans les discours (Condé, 1999 ; Contrechamp, 2007 ; PC et VC, 2014), pourrait marquer une nouvelle étape dans le processus de patrimonialisation.
- 64 Au terme du travail que nous avons conduit, il semble par conséquent important d'encourager à dépasser la démarche descriptive et, pour reprendre les mots de M. Gravari-Barbas et V. Veschambre (2000 : 3), de « considérer que ni l'environnement, ni le

patrimoine n'existent a priori, mais qu'ils ont émergé en tant que questions sociales, à partir du moment où certains groupes ont réussi à les imposer comme normes, à travers leurs revendications et leurs interventions ». Qui sont dès lors les défenseurs de l'idée d'une patrimonialité socio-environnementale de la pêche en rivière en Martinique dont nous avons vu l'extrême hétérogénéité des pratiquants ? Qui définit le périmètre normatif au sein duquel certaines pratiques seraient patrimoniales et en dehors duquel d'autres ne le seraient pas ? Quels sont les arguments sur lesquels s'appuie cette objectivation de pratiques en constante évolution ? Et surtout, quels sont les projets sociaux et politiques vers lesquels tendent les revendications et les interventions en faveur de la patrimonialisation ? L'analyse des dimensions sociales, économiques, techniques et environnementales de la pêche en rivière est à la fois indispensable et insuffisante pour travailler ces questions. Indispensable parce qu'elle permet de discuter les éléments de connaissance mobilisés, interprétés, hiérarchisés, et parfois construits par la démarche de patrimonialisation. Insuffisante parce qu'elle ne fait que fournir le matériel de cette discussion qui nécessite de nouvelles approches théoriques et méthodologiques, telles qu'en propose la *political ecology* par exemple (Benjaminsen et Svarstad, 2009 ; Bouleau, 2017), afin de mieux mettre en exergue les processus socio-politiques en jeu dans la patrimonialisation.

- 65 Le choix que nous avons fait, en introduction, d'inscrire notre travail dans la perspective des discussions sur la réouverture de la pêche en rivière n'est évidemment pas neutre et vise à encourager ces nouvelles approches. La mise en avant d'une dimension patrimoniale de la pêche en rivière mérite notamment d'être interrogée en contexte de la longue et conflictuelle discussion politique de sa réglementation en Martinique (Lalubie *et al.*, 2015). La crise de la chlordécone, scandale environnemental et sanitaire autant que socio-politique (Boutrin et Confiant, 2007 ; Ferdinand, 2015), peut également conduire à discuter des positions politiques sous-tendant la démarche de patrimonialisation de la pêche. Il pourrait de même être intéressant d'élargir encore la mise en contexte et de réfléchir la manière dont la patrimonialisation de la pêche en rivière participe d'une revendication autant que d'un questionnement identitaire prégnant au sein de la société martiniquaise contemporaine (Giraud, 1999 ; Daniel, 2002).

BIBLIOGRAPHIE

- Asconit Consultants (2007). *État des lieux de l'environnement piscicole de la Martinique. Phase 1. Caractérisation du réseau hydrographique*, Rapport, janvier 2008, DIREN Martinique, ODE Martinique.
- Asconit Consultants (2008a). *État des lieux de l'environnement piscicole de la Martinique. Phase 2. Diagnostic et potentialités piscicoles*, Rapport, janvier 2008, DIREN Martinique, ODE Martinique.
- Asconit Consultants (2008b). *État des lieux de l'environnement piscicole de la Martinique. Phase 4. Définition d'orientations et de scénarios stratégiques*, Rapport, janvier 2008, DIREN Martinique, ODE Martinique.

- Barbe, N., M. Chauviac et J.-L. Tornatore (2012). « Le patrimoine culturel immatériel au risque de la délibération publique », *Culture et Recherche* 127 : 41-43.
- Belloc, G. (1950). "The fisheries of the Antilles", *Proceedings of the Gulf and Caribbean Fisheries Institute* 2: 110-113.
- Belloc, G. (1931). « La pêche aux Antilles. Rapport de mission (mai-juillet 1930) », *Revue des Travaux de l'Office des Pêches maritimes* 13(1-4) : 25-81.
- Benjaminsen, T.A. et H. Svarstad (2009). « Qu'est-ce que la "political ecology" ? », *Natures Sciences Sociétés* 17(1) : 3-11.
- Benoist, J. (1959). « Individualisme et traditions techniques chez les pêcheurs martiniquais », *Les Cahiers d'outre-mer* 12 : 265-285.
- Bernabé, J., P. Chamoiseau et R. Confiant (1989). *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard.
- Bocquené, G. et A. Franco (2005). "Pesticide contamination of the coastline of Martinique", *Marine Pollution Bulletin* 51: 612-619.
- Bouisset, C. et I. Dégremont (2013). « La patrimonialisation de la nature : un processus en renouvellement », *L'Espace géographique* 42(3) : 193-199.
- Bouleau, G. (2017). « La catégorisation politique des eaux sous l'angle de la *political ecology* : le patrimoine piscicole et la pollution en France », *L'Espace géographique* 46, 3 : 214-230.
- Boutrin, L. et R. Confiant (2007). *Chronique d'un empoisonnement annoncé. Le scandale du Chlordécone aux Antilles françaises 1972-2002*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- Brun, A. et J.-M. Pinet (2004). « Gestion du cheptel piscicole et surveillance des milieux aquatiques », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* 51 : 31-42.
- Coat, S., G. Bocquené et E. Godard (2006). "Contamination of some aquatic species with the organochlorine pesticide chlordécone in Martinique", *Aquat. Living Resour* 19 : 181-187.
- Condé, B. (1999). *Étude de la dynamique et de la faune piscicole des rivières Fond Bourlet, Case Pilote et Case Navire*, Association de pêche et de pisciculture.
- Confiant, R. (2007). *Dictionnaire créole martiniquais - français*, Guyane, Ibis Rouge Éditions.
- Contrechamp (2007). *SDVP. Cours d'eau de la Martinique. État des lieux de l'environnement piscicole. Volet socio-environnemental*, ODE Martinique et ministère de l'Écologie et du Développement durable.
- Crusol, J. (1975). « Quelques aspects économiques de la départementalisation aux Antilles françaises », *Caribbean Studies* 15(1): 20-31.
- Daniel, J. (2002). « L'espace politique aux Antilles françaises », *Ethnologie française* 32(4) : 589-600.
- Desse, M. (2009). « Les littoraux antillais, de nouveaux territoires de loisir », In M. Desse et T. Hartog, *Les littoraux de la Caraïbe : pratiques sociales et nouvelles dynamiques spatiales*, Paris, Éditions Karthala, *Terres d'Amérique* 7 : 131-154.
- Dromard, CR., X. Bodiguel, S. Lemoine, Y. Bouchon-Navaro, L. Reynal, E. Thouard et C. Bouchon (2016). "Assessment of the contamination of marine fauna by chlordécone in Guadeloupe and Martinique (Lesser Antilles)", *Environ. Sci. Pollut. Res.* 23: 73-80.
- Dubost, I. (1998). « Négociation des identités pour les pêcheurs martiniquais », In J.L. Bonniol (dir.), *Paradoxes du métissage, 123^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Antilles-Guyane, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : 159-168.

- Fabre, P. et T. Bambridge (2017). « Évolution de la pratique de pêche aux ature (*Selar crumenophthalmus*) à Opunohu-Moorea (Polynésie française) », *Le Journal de la Société des Océanistes* 144-145 : 315-328.
- Failler, P. (2002). « Quelques caractéristiques socio-économiques de la pêche martiniquaise », In G. Blanchet, B. Gobert et J.A. Guérédat (dir.), *La pêche aux Antilles. Martinique et Guadeloupe*, Paris, IRD Éditions : 141-155.
- FDPPMA (2013a). *Objectifs et orientations. La reconquête des milieux aquatiques martiniquais : la réouverture de la pêche face à la contamination à grande échelle par la chlordécone*, Rapport SDVP, Tome 4.
- FDPPMA (2013b). *Rapport relatif au SIG. La gestion de la faune halieutique à la Martinique et la mise en place du Système d'Information Géographique « Rivières »*, Rapport SDVP, Tome 5.
- FDPPMA (2013c). *Atlas. La gestion de la faune halieutique à la Martinique, synthèse cartographique*, Rapport SDVP, Tome 6.
- FDPPMA (2013d). *Synthèse - La reconquête des potentialités piscicoles des milieux d'eau douce martiniquais : le maintien de la pêche face à la contamination à grande échelle par la Chlordécone*, Rapport SDVP, Tome 7.
- FDPPMA (2011a). *Retour d'expérience. Les orientations de la gestion de la faune halieutique face à la complexité insulaire*, SDVP et PDPG Martinique, Rapport SDVP, Tome 1.
- FDPPMA (2011b). *État des lieux. La gestion de la faune halieutique à la Martinique : synthèse des connaissances*. Rapport SDVP, Tome 2.
- FDPPMA (2011c). *Diagnostic. Les potentialités piscicoles des milieux d'eau douce de la Martinique*, Fort-de-France, Rapport SDVP, Tome 3.
- Ferdinand, M. (2015). « De l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe : l'égalité en question », *Revue française des affaires sociales* 1 : 163-183.
- FNPF (2016). « Pêche », *Revue de la Fédération nationale de la Pêche en France*, n° 15.
- Giraud, M. (1999). « La patrimonialisation des cultures antillaises : Conditions, enjeux et effets pervers », *Ethnologie française* 29(3) : 375-386.
- Gravari-Barbas, M. et V. Veschambre (2000). « Introduction. Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit », *Noroi* 185(1) : 3-5.
- Grouard, S. (2013). « Chasses, pêches et captures des faunes vertébrées et crustacées des occupations côtières céramiques récentes du sud de la Martinique (Saladoïde récent, v^{ème} siècle apr. J.-C. – Suazoïde récent, xv^e apr. J.-C.) », In B. Bérard (dir.), *Martinique, Terre amérindienne*. Leiden, Sidestone Press : 115-162.
- Guillou, A. et A. Lagin (1997). *Engins et techniques de pêche de la Martinique*. IFREMER, rapport.
- Huyghues-Belrose, V. (2006). « Variations et cycles climatiques à la Martinique », *Études caribéennes*, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/273>, n° 5.
- INSEE (2010). *Tableaux économiques régionaux Martinique. 2009-2010*, INSEE Antilles-Guyane.
- InVS-Inserm (2010). *Impact sanitaire de l'utilisation du chlordécone aux Antilles françaises - Recommandations pour les recherches et les actions de santé publique*, Institut de veille sanitaire.
- Joly, P.B. (2010). *La saga du chlordécone aux Antilles françaises. Reconstruction chronologique 1968-2008. Document réalisé dans le cadre de l'action 39 du plan chlordécone*, Convention de collaboration AFSSET - INRA.

- Kebe, R. et C. Penil (2014). *Suivi national de la pêche aux engins (SNPE). Période 2003 - 2012. Synthèse nationale*, Rapport final, septembre 2014.
- Kermarrec, A. (1980). *Niveau actuel de la contamination des chaînes biologiques en Guadeloupe : pesticides et métaux lourds 1979-1980*, ministère de l'Agriculture, Institut National de la Recherche agronomique.
- Lalubie, G., J.-R. Gros-Désormeaux et T. Nicolas (2015). « L'application de la DCE dans les départements et régions d'outre-mer : la mise en lumière des discordances entre le concevable et le possible à la Martinique », *Noroi* 235(2) : 51-66.
- Lebart, L. et A. Salem (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- Lévy, J.J. (1976). *Un village du bout du monde. Modernisation et structures villageoises aux Antilles françaises*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Recherches caraïbes.
- Lim, P., F.J. Meunier, P. Keith et P.Y. Noël, (2002). « Atlas des poissons et des crustacés d'eau douce de la Martinique », Paris, *Patrimoines naturels*, Muséum National d'Histoire naturelle, n° 51.
- Merle, S. (2003). « Enquête bilharziose Martinique 2003. Connaissances, perceptions de la Maladie et des escargots 10 ans après la fin du programme de lutte intégrée », *Le bulletin de l'observatoire de la santé de la Martinique. Flash*, n° 33.
- Monti, D., P. Keith et E. Vigneux (2010). « Atlas des poissons et des crustacés d'eau douce de la Guadeloupe ». Paris, *Patrimoines naturels*, Muséum National d'Histoire naturelle, n° 69.
- Morandi, B., A. Rivière-Honegger et M. Cottet (2015). *Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau*, CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, rapport.
- Multigner, L., P. Kadhel, F. Rouget, P. Blanchet et S. Cordier (2016). « Chlordecone exposure and adverse effects in French West Indies populations ». *Environ. Sci. Pollut. Res.* 23: 3-8.
- Negura, L. (2006). « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS, Théories et recherches*, URL : <<http://sociologies.revues.org/993>>.
- Observatoire de l'eau Martinique (2013). « Carte de qualité des cours d'eau : pesticides 2011-2012 », Site Internet, URL : <<http://www.observatoire-eau-martinique.fr/>>.
- ONERC (2012). *Les outre-mer face au défi du changement climatique*, Paris, La Documentation française.
- Pollen Conseil et P. Villard Consultant (2014). *Étude sociologique sur le rapport à l'eau et aux milieux aquatiques dans le cadre du contrat de rivière du Galion en Martinique. Rapport d'analyse « phase de terrain »*, CAP Nord Martinique, rapport.
- Sabinot, C. (2007). « Des Hommes, des cultures, des savoirs et des savoir-faire en mouvement sur le littoral gabonais. Dynamique des savoirs et savoir-faire », In P. Rouillard (dir.), *Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus*, Paris, De Bocard : 69-82.
- Sacchi, J., A. Lagin, V. Chaudemar et C. Langlais (1981). « La pêche des espèces pélagiques aux Antilles françaises. État actuel et perspective de développement », *Science et Pêche, Bull. Inst. Pêches marit.* 312, 16 p.
- Serrand, N. (2007). « L'économie des sociétés précolombiennes des Petites Antilles. Contribution des données sur l'exploitation des invertébrés marins et terrestres », *Les nouvelles de l'archéologie* 108-109, URL : <http://journals.openedition.org/nda/154>.
- Snegaroff, J. (1977). « Les résidus d'insecticides organochlorés dans les sols et les rivières de la région bananière de Guadeloupe », *Phytiatrie-Phytopharmacie* 26 : 251-268.

Terrine, J.-M. (2008). *Bonm'dlo. 1948-2008. 60 ans d'histoire de l'eau dans le centre et le sud de la Martinique*, SICSM – SME.

Verand, L. et N. Vidal (2004). « Les fours à chaux de Martinique », *Journal of Caribbean Archaeology*, Special publication 1 : 29-46.

NOTES

1. Arrêté préfectoral du 24 mars 2004 interdisant toute forme de pêche dans l'estuaire de la rivière Lézarde « au titre du principe de précaution et dans l'intérêt de la santé publique, d'interdire la pêche et la consommation des tilapias, crabes et autres poissons et crustacés ». L'arrêté a été reconduit en 2005 et 2006 (non consulté, InVS-Inserm, 2009 : 7).

2. Arrêté préfectoral n° 09-03540 du 25 septembre 2009 portant interdiction de la pêche et de la commercialisation des poissons et crustacés pêchés dans les rivières situées sur le territoire de la Martinique (non consulté). La dernière reconduction date du 18 décembre 2015 et de l'« Arrêté préfectoral n° 201512-0012 reconduisant l'arrêté n° 09-03540 du 25 septembre 2009 et de l'arrêté n° 2014307-0011 du 03 novembre 2014.

3. Cet objectif est inscrit à l'article 3.3.2.3 « Favoriser la gestion piscicole et la pratique halieutique », de l'Objectif 2, de l'Orientation 3 du SDAGE 2002-2009 de la Martinique.

4. La Fédération départementale des pêcheurs en rivière de la Martinique, Association loi 1901, est créée le 26 mai 1999 (publication au Journal officiel le 19 juin 1999, n° de parution 19990025). Elle devient la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique par modification le 12 mars 2001 (publication Journal officiel le 31 mars 2001, n° de parution 20010013).

5. L'élaboration du PDGP, sur la base du SDVP, est de nouveau inscrite comme disposition du SDAGE 2016-2021. La disposition III-D-10, de l'Orientation fondamentale 3 est explicite dans son titre « Élaborer le Plan départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDGP) ». Le contenu de la disposition précise que « le Schéma départemental de Vocation piscicole représente une base indispensable pour l'élaboration du Plan départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDGP). Ce document a pour objectif d'assurer une meilleure gestion de la ressource piscicole et il est obligatoire dans une optique d'ouverture encadrée de la pêche en rivière ».

6. URL : <http://gallica.bnf.fr/>

7. URL : <http://www.manioc.org/>

8. URL : <http://classiques.uqac.ca/>

9. PC et VC, 2014 : 31

10. Contrechamp, 2007 : 7 ; FDPPMA, 2011 c : 19 ; PC et VC, 2014 : 44

11. Le nom vernaculaire « écrevisse » est utilisé pour différentes espèces de crustacés décapodes issus de 3 familles : les *Atyidae*, les *Xiphocarididae* et les *Palaemonidae*. Tous ces crustacés décapodes appartenant à l'infra-ordre des *Caridea*, le nom vernaculaire « crevette » est parfois considéré comme plus approprié pour les désigner.

12. Les mots ont été orthographiés à partir du dictionnaire de R. Confiant (2007). Pour les mots qui n'étaient pas référencés dans ce dictionnaire, nous avons utilisé l'orthographe employée dans les sources écrites ou une orthographe phonétique lorsque le mot n'a été employé qu'en entretien.

13. Nous donnerons le nom scientifique de l'espèce lors de la première mention du nom vernaculaire que nous emploierons ensuite au fil du texte. Les correspondances entre les noms vernaculaires et les noms scientifiques des espèces faunistiques sont proposées sur la base des travaux de P. Lim *et al.* (2002) et de D. Monti *et al.* (2010).

14. Contrechamp, 2007 : 7.
15. Du Tertre, 1654 : 430 ; Anonyme, 1776 : 10 ; Moreau de Jonès, 1820 : 30.
16. De Rochefort, 1658 : 172 ; Labat, 1724, T.1, Part.1 : 61 ; De Chavalon, 1763 : 108.
17. Garaud, 1892 : 156 ; Dufougeré, 1931 : 139 ; Oulié, 1935 : 70.
18. Louri, 2010 : 44 ; FDPPMA, 2011 c : 6.
19. Contrechamp, 2007 : 7.
20. FDPPMA, 2011 c : 20.
21. Garaud, 1892 : 156 ; Hearn, 1926: 30 ; Célarié, 1930 : 28 ; Dufougeré, 1931 : 139.
22. Belloc, 1931 : 47.
23. FDPPMA, 2011b : 19.
24. Desportes, 2005 : 68.
25. FDPPMA, 2011c: 20.
26. FDPPMA, 2011c: 19.
27. Courtinard, 2006 : 61 ; Louri, 2010 : 54.
28. Desportes, 2005 : 14 ; Epither, 2006: 50.
29. FDPPMA, 2011 c : 19.
30. Desportes, 2005 : 69.
31. Contrechamp, 2007 : 14 ; FDPPMA, 2011 c : 19 ; PC et VC, 2014 : 44.
32. Labat, 1724, T.1, Part. 2 : 54 ; Rufz, 1859 : 51 ; Dufougeré, 1931 : 140 ; Leiris, 1955 : 42 ; Benoist, 1959 : 18 ; Condé, 1999 : 9 ; Contrechamp, 2007 : 5 ; FDPPMAc, 2011 : 19 ; PC et VC, 2014 : 25.
33. Louri, 2010 : 56.
34. *Ibid.*
35. *Ibid.*
36. Du Tertre, 1667b : 245 ; Labat, 1724, T.1., Part.2 : 54.
37. Du Tertre, 1667b : 245 ; Louri, 2010 : 57.
38. FDPPMA, 2011 c : 70 ; PC et VC, 2014 : 44, photographie de nasse.
39. Desportes, 2005 : 68.
40. Anonyme, 1776 : 12.
41. Benoist, 1959 : 18 ; Guillou et Lagin, 1997 : 139.
42. Contrechamp, 2007 : 20.
43. Anonyme, 1776 : 16.
44. Condé, 1999 : 8 ; Desportes, 2005 : 67 ; Epither, 2006: 50 ; Louri, 2010 : 54 ; FDPPMA, 2011b : 19 ; Contrechamp, 2007 : 14.
45. Desportes, 2005 : 67 ; Louri, 2010 : 54 ; FDPPMA, 2011a : 19 ; Contrechamp, 2007 : 14.
46. Desportes, 2005 : 67.
47. Condé, 1999 : 37 ; FDPPMA, 2011b : 19 ; Contrechamp, 2007 : 14.
48. FDPPMA, 2011 c : 20 ; PC et VC, 2014 : 45.
49. Condé, 1999 : 10 ; FDPPMA, 2011 c : 19 ; PC et VC, 2014 : 45.
50. Louri, 2010 : 54.
51. Anonyme, 1776 : 18 ; Desportes, 2005 : 67.
52. Epither, 2006: 50.
53. Anonyme, 1776 : 18.
54. Breton, 1665 : 55.
55. Oulié, 1935 : 93 ; Benoist, 1959: 16 ; Lévy, 1976 : 73 ; Guillou et Lagin, 1997 : 188.
56. Louri, 2010 : 54.
57. *Ibid.*
58. Desportes, 2005 : 67.
59. PC et VC, 2014 : 45, le « *bwano* » en créole signifie guano (Confiant, 2007).
60. Anonyme, 1776 : 18.
61. Condé, 1999 : 8 ; Desportes, 2005 : 68 ; FDPPMA, 2011c: 20.

62. FDPPMA, 2011c : 20.
63. Desportes, 2005 : 68.
64. Anonyme de Carpentras, 2013 : 46 ; Breton, 1665 : 34 ; Du Tertre, 1667b : 243 ; Labat, 1724, T.1., Part.2 : 65 ; De Chanvalon, 1763 : 106.
65. Hearn, 1926 : 30 ; Célarié, 1930 : 28 ; Dufougeré, 1931 : 139 ; Leiris, 1955 : 42.
66. Labat, 1724, T.1, Part.2 : 65 ; Belloc, 1931 : 45 ; Dufougeré, 1931 : 139 ; Condé, 1999 : 68 ; PC et VC, 2014 : 45.
67. Revert, 1949 : 348.
68. Belloc, 1931 : 45.
69. Condé, 1999 : 72.
70. Du Tertre, 1654 : 293 ; Labat, 1724, T.1, Part.2 : 24 ; Anonyme, 1776, les éperviers sont également utilisés pour la pêche en bord de mer.
71. Benoist, 1959 : 16 ; Lévy, 1976 : 73.
72. Labat, 1724, T.1, Part.1 : 104 ; FDPPMA, 2011b : 19.
73. Breton, 1665 : 49 ; Anonyme, 1776 : 16 ; Desportes, 2005 : 67.
74. Anonyme, 1776 : 16.
75. Breton, 1665 : 92 ; Du Tertre, 1667b : 381 ; Anonyme, 1776 : 16 ; il est difficile pour les sources des XVII^e et XVIII^e siècles de distinguer les hameçons utilisés en mer de ceux utilisés en rivière, la similarité des instruments peut être supposée.
76. Breton, 1665 : 168, les outils ainsi fabriqués seraient désignés par le terme caraïbe « *nelemouchouni* ».
77. Condé, 1999 : 8 ; Louri, 2010 : 56 ; Desportes, 2005 : 67.
78. Louri, 2010 : 57 ; Desportes, 2005 : 67 ; FDPPMA, 2011 c : 20.
79. Anonyme, 1776 : 15.
80. Louri, 2010 : 56.
81. Du Tertre, 1667b : 381 ; Labat, 1724, T.1, Part.2 : 33 ; Labat, 1724, T.2 : 505 ; Anonyme, 1776 : 15, il est difficile pour les sources des XVII^e et XVIII^e siècles de distinguer les lignes utilisées en mer de celles utilisées en rivière.
82. Breton, 1665 : 32 ; Anonyme, 1776 : 16.
83. Louri, 2010 : 56 ; Desportes, 2005 : 67.
84. FDPPMA, 2011b : 19.
85. Contrechamp, 2007 : 20 ; FDPPMA, 2011 c : 74.
86. Labat, 1724, T.1, Part.2 : 25.
87. Revert, 1949 : 345 ; Mauvois, 1999 : 54 ; Desportes, 2005 : 68 ; Contrechamp, 2007 : 20.
88. Revert, 1949 : 345 ; Condé, 1999 : 71 ; Mauvois, 1999 : 54 ; FDPPMA, 2011 c : 20.
89. Labat, 1724, T.1, Part.2 : 25.
90. FDPPMA, 2011 c : 70.
91. Du Tertre, 1667b : 381 ; Anonyme, 1776 : 11, elle semble avoir été pratiquée en mer et en rivière.
92. Anonyme, 1776 : 24, elle semble avoir été pratiquée en mer et en rivière.
93. Breton, 1665 : 85 l'instrument serait désigné par le terme caraïbe « *chouchouman* ».
94. PC et VC, 2014 : 45 ; Louri, 2010 : 567.
95. Elisabeth, 2008 : 69.
96. « Ordonnance de MM. les Général et Intendant, sur l'enivrement des rivières. Du 2 avril 1718 », In Durand-Molard, 1807 a : 143.
97. Code de l'environnement, Art. L436-7. (<https://www.legifrance.gouv.fr/>).
98. Revert, 1949 : 345 ; Leiris, 1955 : 42 ; Contrechamp, 2007 : 5 ; Elisabeth, 2008 : 69.
99. Du Tertre, 1654 : 216 ; Breton, 1665 : 90 ; Labat, 1724, T.1, Part.1 : 140 ; Anonyme, 1776 : 22.
100. *Ibid* .
101. Revert, 1949 : 345 ; Elisabeth, 2008 : 69 .

102. Labat, 1724, T.1, Part.1 : 140 ; Anonyme, 1776 : 27.
103. Contrechamp, 2007 : 20 ; FDPPMA, 2011 c : 70.
104. « Ordonnance de MM. les Général et Intendant, concernant la Pêche. Du 4 mai 1768. » In Durand-Molard, 1807b : 574.
105. Code de l'environnement, Article L436-6 (<https://www.legifrance.gouv.fr/>).
106. Hearn, 1929: 42 ; Condé, 1999 : 37 ; Elisabeth, 2008 : 70 ; FDPPMA, 2011 c : 20.
107. Anonyme, 1776 : 17 ; Labat, 1724, T.1, Part.2 : 24.
108. Revert, 1949 : 345 ; Condé, 1999 : 10.
109. Hearn, 1929: 42.
110. Les zoonymes regroupent indifféremment des noms d'espèces, de classes ou de familles taxonomiques, des noms scientifiques et des noms vernaculaires. Plusieurs zoonymes peuvent désigner une même espèce et plusieurs espèces peuvent être désignées par un même zoonyme.
111. Breton, 1665 : 114.
112. Anonyme de Carpentras.
113. Breton, 1665 : 202 ; 241.
114. De Chanvalon, 1763 : 109.
115. Vauchelet, 1863 : 496.
116. Garaud, 1892 : 155 ; Dufougeré, 1931 : 139.
117. Hearn, 1926: 93 ; Denis, 1935 : 370 ; Oulié, 1935 : 84.
118. Mauvois, 1999 : 54 ; Courtinard, 2006 : 61 ; Epither, 2006: 50.
119. De Chanvalon, 1763 : 109.
120. Labat, 1724, T.1, Part.2 : 53.
121. De Chanvalon, 1763 : 108.
122. Breton, 1665 : 204.
123. Du Tertre, 1654 : 291 ; Breton, 1665 : 38.
124. Anonyme de Carpentras : 150.
125. Labat, 1724, T.1, Part.2 : 65 ; Vauchelet, 1863 : 492 ; Revert, 1946 : 348.
126. Condé, 1999 : 69.
127. Philémon, 1931 : 408.
128. Breton, 1665 : 38 ; Labat, 1724, T.1, Part.1 : 105.
129. Labat, 1724, T.1, Part.1 : 104.
130. Hearn, 1926: 30.
131. Condé, 1999 : 10 ; Contrechamp, 2007 : 32 ; PC et VC, 2014 : 45.
132. « Ordonnance de MM. les Général et Intendant, sur l'enivrement des rivières. Du 2 avril 1718 », In Durand-Molard, 1807 a : 143 et « Ordonnance de MM. les Général et Intendant, concernant la Pêche. Du 4 mai 1768. » In Durand-Molard, 1807b : 574.
-

RÉSUMÉS

Les réflexions engagées en Martinique quant à la réouverture de la pêche en rivière dans le contexte de la pollution par la chlordécone ont donné corps à une démarche jusqu'à présent latente de patrimonialisation de la pratique. La pêche constituerait un patrimoine socio-environnemental dans la mesure où, en plus de son importance sociale et culturelle, elle serait également structurante d'une relation étroite aux rivières, et ainsi favorable à leur préservation

environnementale. Notre recherche propose de discuter l'argument patrimonial en s'appuyant sur les résultats d'une enquête par entretiens semi-directifs auprès de Martiniquais et sur l'étude d'un corpus de sources documentaires anciennes et contemporaines. Nous étudierons notamment l'évolution de pratiques de pêche encore diverses, bien que de plus en plus orientées par leur intérêt récréatif. Nous nous interrogerons sur la créolité de techniques et d'outils parfois vus comme directement hérités des Amérindiens. Nous questionnerons enfin la place spécifique de la pratique de pêche dans la relation aux rivières parce que potentiellement, mais non exclusivement, structurante de leur fréquentation et de leur connaissance.

River fishing is prohibited in Martinique for a decade due to chlordecone pollution. Argument of inheritance values of river fishing rises in the context of discussion of re-authorization and regulation of this activity. Fishing would be a socio-environmental inheritance due to its social and cultural values but also to its assumed function of driver of man-river interactions. Fishing would reinforce closeness to river and favor implication in their environmental preservation. In this paper, we change these assertions about inheritance values of river fishing into research questions. Our work focuses on of river fishing activities in order to provide useful information to productive discussion about the patrimonialization process of river fishing. In this way, we use complementary materials from semi-structured interview survey and documentary study. These materials are analyzed with both qualitative and quantitative methods. Given the results, we highlight diversity of river fishing activities and their recent evolution trend from fishing for resource to fishing leads by recreational interest. We discuss about the creoleness of fishing technics and tools traditionally considered as Native American direct heritage. Finally, we question the specific but non-exclusive role of fishing activities to maintain close link between Martiniquans and rivers.

INDEX

Mots-clés : pêche, rivière, patrimoine, gestion, chlordécone, enquête

Keywords : fishing, river, inheritance, management, chlordécone, interview

Index géographique : Martinique

AUTEURS

BERTRAND MORANDI

Ingénieur de Recherche, CNRS, UMR 5600 Environnement Ville Société, Université de Lyon, ENS de Lyon, bertrand.morandi@free.fr

ANNE RIVIÈRE-HONEGGER

Directrice de recherche, CNRS, UMR 5600 Environnement Ville Société, Université de Lyon, ENS de Lyon

MARYLISE COTTET

Chargée de recherche, CNRS, UMR 5600 Environnement Ville Société, Université de Lyon, ENS de Lyon